



HAUSSE DES PRIX, MONTÉE DE LA CONTESTATION ARGUMENTAIRE EN FAVEUR D'UNE PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE



**AMNESTY
INTERNATIONAL**



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| 1. RÉSUMÉ | 3 |
| 2. CONTEXTE | 5 |
| 3. LES CRISES ET L'AGGRAVATION DE LA FAIM | 8 |
| 3.1 LE CHOC ÉCONOMIQUE | 9 |
| 3.2 LA CRISE CLIMATIQUE ET SES RÉPERCUSSIONS SUR L'ALIMENTATION | 13 |
| 3.3 L'INVASION DE L'UKRAINE ET SES RÉPERCUSSIONS SUR L'ALIMENTATION | 14 |
| 4. MÉCONTENTEMENT CROISSANT, MANIFESTATIONS ET RÉACTION DES ÉTATS | 15 |
| 5. LA PROTECTION SOCIALE : UNE RÉPONSE FONDÉE SUR LES DROITS HUMAINS | 22 |
| 5.1 PROGRESSER VERS UNE PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE | 26 |
| 5.2 FINANCER LA PROTECTION SOCIALE | 27 |
| 6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS | 32 |

Photo de couverture : Recours à des canons à eau par les autorités sri-lankaises contre une manifestation étudiante dans le contexte de la crise économique et politique, Colombo (Sri Lanka), 19 mai 2022 © Tharaka



1. RÉSUMÉ

« Un mélange toxique de crises se renforçant mutuellement (inflation, dette, hausse du prix des denrées alimentaires et des carburants, tensions géopolitiques et conflits, changement climatique) menace d'accroître la pauvreté, les inégalités et la discrimination dans le monde entier. Ces crises attisent également les tensions sociales. Pourtant, les responsables politiques concentrent leur attention sur les progrès nécessaires en matière d'économie et d'environnement, et le troisième pilier du relèvement – le progrès social – est laissé de côté. »

Gilbert F. Houngbo, directeur général, Organisation internationale du travail (OIT) [traduction non officielle]

Des crises successives ont bouleversé le monde, entraînant une hausse du chômage, une inflation galopante, un accroissement de la faim et une montée des troubles aux quatre coins de la planète. Tout cela dans un contexte où des milliards de personnes sont privées d'accès à des mesures de protection sociale comme une allocation familiale ou un revenu minimum en cas de perte d'emploi, de maladie, d'invalidité, ou pour leurs vieux jours.

La pandémie de COVID-19 a anéanti près de quatre ans d'avancées en matière de réduction de la pauvreté à l'échelle mondiale. Ce cataclysme a fait sombrer 93 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté. La crise climatique se faisait déjà sentir, touchant particulièrement les populations marginalisées et les plus démunies, à un moment où les conflits armés sévissaient en Éthiopie, en Syrie, au Myanmar et au Yémen. Puis, en février 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a entraîné une nouvelle récession de l'économie mondiale, portant un nouveau coup à la sécurité alimentaire en faisant monter les prix de la nourriture et de l'énergie.

Ces multiples crises ont eu de profondes répercussions sur les droits humains. Non seulement la pauvreté a fortement augmenté au niveau mondial, mais de nombreuses heures de travail, équivalent à 40 millions d'emplois à temps plein, ont été perdues. Les salaires n'ont pas suivi le rythme de l'inflation

et la crise « du coût de la vie » s'est amplifiée, avec une hausse dramatique du prix de certains produits ou services essentiels comme la nourriture, le logement, l'énergie, le transport et la santé. L'écart entre les genres est lui aussi resté élevé. Au troisième trimestre 2022, pour chaque cent heures de travail rémunéré effectuées par des hommes, on n'en comptait que 57,5 pour les femmes.

Deux cents millions de personnes supplémentaires ont plongé dans l'insécurité alimentaire depuis 2020, et 828 millions d'êtres humains se couchent chaque soir le ventre vide. On observe en toile de fond une croissance des inégalités : la moitié la plus pauvre de la population ne possède que 2 % de la richesse mondiale et les 10 % les plus fortunés en possèdent 76 %.

Cette spirale infernale, qui affecte le droit à un niveau de vie suffisant, a déclenché de nombreuses manifestations partout dans le monde, comme cela a toujours été le cas au cours de l'histoire. Entre janvier et novembre 2022, selon l'outil de suivi mondial des manifestations de Carnegie Endowment for International Peace, le nombre d'actions de protestation concernant l'inflation et d'autres « problèmes économiques » est monté en flèche par rapport aux années précédentes. La plupart de ces manifestations réclamaient un plus grand soutien économique pour les personnes vivant dans la pauvreté. Pourtant, partout dans le monde, en particulier en Iran,

au Sri Lanka et en Sierra Leone, les États ont réprimé ces mouvements en ayant recours à une force excessive et injustifiée au lieu de s'attaquer aux problèmes sociaux et économiques qui en étaient la cause.

L'insécurité économique à l'origine de nombre de ces manifestations repose en grande partie sur le fait que la grande majorité de la population est privée de son droit à la sécurité sociale, qui devrait, sous la forme de mesures de protection sociale, la préserver des crises et de la précarité et l'aider à se rétablir.

Plus de la moitié de la population mondiale (4,1 milliards de personnes) n'est protégée par aucune prestation sociale autre que les soins de santé, et ce chiffre s'élève à plus de 80 % en Afrique. Dans les pays à faible revenu, seulement 1 % de la population reçoit une allocation en cas de chômage. L'écart est particulièrement important pour les personnes vivant dans la pauvreté, qui se heurtent souvent à des difficultés se renforçant mutuellement : emplois précaires et dangereux, installations sanitaires et logements inadéquats, manque d'accès aux soins de santé et alimentation insuffisante ou trop peu nutritive. Ces privations minent leur capacité à affronter les difficultés.

Investir dans des mesures de protection sociale s'est avéré efficace dans bien des cas. Par exemple, selon l'OIT, le programme national de santé ghanéen a réduit le taux de travail des enfants de 22 %. Il a également eu un effet positif sur la fréquentation scolaire des garçons et réduit encore plus le travail des filles. Ces programmes doivent cependant être conçus pour être inclusifs et, lorsque c'est possible, éviter de cibler une catégorie de population trop étroite, car cela fait monter les frais d'administration et est souvent source de stigmatisation et d'exclusion. Au Sri Lanka, par exemple, la Banque mondiale a découvert que 44 % des personnes ayant droit à une aide sociale dans le cadre du programme de protection sociale phare du pays (*Sammurधि*) en étaient en réalité exclues. De plus en plus d'organisations, dont l'OIT, demandent donc aux États d'adopter progressivement des modèles de protection sociale universelle accordant à toutes et tous un accès équitable et protégeant l'ensemble des citoyens et citoyennes tout au long de leur vie contre la

pauvreté et les risques de pertes de revenu et de bien-être.

Bien sûr, un système de protection sociale solide ne se fait pas en un jour. Cela demande des mécanismes financiers, administratifs et juridiques et des stratégies permettant que tout un chacun soit protégé, de la naissance à la mort, sans discrimination. Il faut également mettre en place un suivi, des évaluations, une obligation de rendre des comptes et la possibilité de faire recours. Il faut pour cela avoir des ressources suffisantes. L'OIT estime que pour pouvoir garantir une couverture sociale élémentaire à l'ensemble de leur population, les pays à faible revenu devraient investir chaque année 77,9 milliards de dollars des États-Unis supplémentaires (soit 15,9 % de leur PIB) et les pays à revenu intermédiaire inférieur 362,9 milliards de dollars (5,1 % de leur PIB).

Ces écarts de financement pourraient être progressivement comblés si les États respectaient leur obligation de mobiliser le « maximum de ressources disponibles » pour garantir la réalisation du droit à la sécurité sociale, pour chercher et offrir une assistance internationale, pour alléger la dette des pays dont le remboursement est trop élevé et pour s'attaquer aux flux financiers illicites et à l'évasion fiscale. Dans ce cadre, les États devraient soutenir la création d'un fonds mondial pour la protection sociale, comme l'ont proposé le rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté, le secrétaire général des Nations unies et l'OIT.

Cette brochure s'inspire des recherches et analyses menées par l'OIT, par des organismes des Nations unies, par des procédures spéciales, dont le rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté et d'autres expert-e-s, ainsi que par des organisations de la société civile. Elle s'appuie aussi sur de précédentes publications d'Amnesty International sur le sujet.

Dans un monde confronté à de multiples crises et de plus en plus menacé par les chocs climatiques, le droit à la sécurité sociale peut jouer un rôle essentiel dans la protection de la population contre la pauvreté et les violations de leurs autres droits fondamentaux. Amnesty International s'est associée à une coalition toujours plus grande de spécialistes et d'organisations de la société civile pour

demander aux États de redoubler d'efforts en vue d'atteindre progressivement une couverture universelle, sans discrimination, afin que chacun et chacune soit protégé des

2. CONTEXTE

Des millions de personnes dans le monde subissent de multiples crises qui se superposent : la pandémie de COVID-19 qui a commencé début 2020, l'invasion de grande ampleur de l'Ukraine par la Russie, ou encore des cas de plus en plus graves de conflits armés et de phénomènes météorologiques exacerbés par le changement climatique, tels que des sécheresses et des inondations. Ces crises sont à l'origine d'une hausse du chômage, d'une inflation galopante, d'un accroissement de la faim et d'une montée des troubles.

La pandémie a fait sombrer 93 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté.

La pandémie de COVID-19 est apparue à un moment où la crise climatique se faisait déjà sentir aux quatre coins du monde, touchant particulièrement les populations marginalisées et celles vivant dans la pauvreté. Dans le même temps, des conflits armés sévissaient dans de nombreuses régions, notamment en Éthiopie, en Syrie, au Myanmar et au Yémen. La pandémie a asséné un violent revers aux progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté au cours des années antérieures. À

bouleversements actuels et à venir, qu'ils soient causés par des urgences sanitaires, par la crise climatique, par des conflits ou par tout autre événement.

l'échelle mondiale, elle a anéanti près de quatre ans d'avancées en la matière et a fait sombrer 93 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté¹. Les mesures de confinement et de quarantaine, les restrictions à la mobilité de la main-d'œuvre et la contraction des échanges de biens et de services ont eu de profondes répercussions sur l'économie mondiale. Puis, deux ans après le début de la pandémie, la Russie a envahi l'Ukraine en février 2022, provoquant un nouveau ralentissement de l'économie mondiale et de la croissance².

La contraction de l'économie mondiale a également provoqué une destruction d'emplois et une hausse du chômage. D'après l'Organisation internationale du travail (OIT), les répercussions persistantes des multiples crises – malgré de brefs épisodes de reprise – sont responsables de la perte d'une quantité d'heures de travail équivalant à 40 millions d'emplois à temps plein. Dans ce contexte, l'écart entre les genres est lui aussi resté élevé. Pour chaque cent heures de travail rémunéré effectuées par des hommes, on n'en comptait que 57,5 pour les femmes³. Parallèlement, la hausse des salaires n'a pas suivi le rythme de l'inflation. En 2022, le Fonds monétaire international (FMI) a estimé que l'inflation annuelle avait été la plus forte des 40 dernières années dans de nombreuses économies⁴. Cette situation a abouti à une crise « du coût de la vie », avec une hausse

¹ Nations unies, *Rapport sur les objectifs de développement durable 2022*, https://unstats.un.org/sdgs/report/2022/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2022_French.pdf, p. 3.

Les seuils internationaux de pauvreté correspondent à la médiane des seuils nationaux de pauvreté des pays à bas revenu, des pays à revenu intermédiaire inférieur et des pays à revenu intermédiaire supérieur, convertis en dollars des États-Unis à l'aide du taux de change de la parité de pouvoir d'achat (PPA). Le seuil de pauvreté extrême a augmenté, passant de 1,90 dollars (en PPA de 2011) à 2,15 dollars (en PPA de 2017) en septembre 2022. Groupe de la Banque mondiale, *Poverty and Shared Prosperity 2022: Correcting Course*, 2022, doi:10.1596/978-1-4648-1893-6 openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/37739/9781464818936.pdf?sequence=73&isAllowed=y, p. 3.

² Selon les prévisions de la Banque mondiale, la croissance mondiale devrait subir un net ralentissement pour s'établir à 1,7 %

en 2023, soit 1,3 points de pourcentage de moins que les prévisions précédentes. Banque mondiale, *Les pays en développement vont subir un ralentissement net et durable de l'activité économique*, 10 janvier 2023,

<https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2023/01/10/global-economic-prospects> [rapport en anglais], p. XVII.

³ Organisation internationale du travail (OIT), *Observatoire de l'OIT sur le monde du travail. 10^e édition. Des crises multiples menacent la reprise du marché du travail*, 31 octobre 2022, https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_859262/lang--fr/index.htm, p. 1, 6 et 7.

⁴ Fonds monétaire international (FMI), *Perspectives de l'économie mondiale. Riposter à la crise du coût de la vie*, octobre 2022, <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2022/10/11/world-economic-outlook-october-2022>, p. 53.

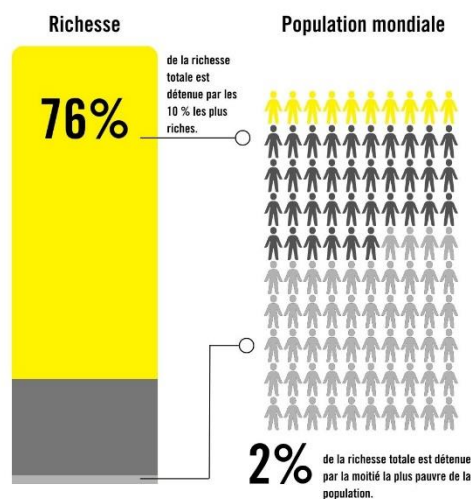
dramatique du prix de certains produits ou services essentiels comme la nourriture, le logement, l'énergie, le transport et la santé. Ces évolutions ont aussi renforcé l'inégalité dans un contexte où « [l]a moitié la plus pauvre de la population mondiale est pratiquement dépourvue de patrimoine, puisqu'elle ne possède que 2 % du total. À l'inverse, les 10 % les plus riches en détiennent 76 %⁵. »

La croissance de la pauvreté a de graves retombées sur les droits humains. Les personnes vivant dans la pauvreté se heurtent souvent à des difficultés se renforçant mutuellement : emplois précaires et dangereux, installations sanitaires et logements inadéquats, manque d'accès aux soins de santé et alimentation insuffisante ou trop peu nutritive⁶. Ces privations minent plus encore la capacité de ces personnes à affronter les difficultés.

Les multiples crises ont eu un profond impact sur le droit des personnes à un niveau de vie suffisant. Elles ont provoqué de nombreuses manifestations dans le monde entier. Entre janvier et novembre 2022, selon l'outil de suivi mondial des manifestations de la Dotation Carnegie pour la paix internationale, le nombre d'actions de protestation contre l'inflation et d'autres « problèmes économiques » est monté en flèche par rapport aux années précédentes. La plupart de ces manifestations réclamaient un plus grand soutien économique pour les personnes vivant dans la pauvreté⁷.

Le présent rapport met en évidence les manières dont les multiples crises – déclenchées par le changement climatique, la pandémie de COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie – ont accentué la pauvreté et l'inégalité, en même temps qu'elles ont aggravé la faim dans le monde. Il souligne le lien entre les conséquences des crises,

comme l'inflation et le chômage, et certaines des manifestations qui leur ont fait suite. Dans ce document, Amnesty International demande aux États de respecter les droits à la liberté d'expression et de réunion, ainsi que de remédier aux problèmes économiques et sociaux à l'origine de ces manifestations. L'organisation propose l'application du droit à la sécurité sociale et la mise en place d'une protection sociale universelle comme moyens, pour les États, de réagir aux crises et aux manifestations en s'appuyant sur les droits humains. Compte tenu des implications financières considérables de la mise en place d'une protection sociale universelle, Amnesty International exhorte les États, dans ce rapport, à employer pleinement le maximum de leurs ressources disponibles, y compris celles qui peuvent être mobilisées au titre de l'obligation de chercher et de fournir une coopération et une assistance internationales. À cet égard, elle prie également les États d'étudier la possibilité de créer un Fonds mondial pour la protection sociale, qui fournisse les ressources nécessaires à la mise en œuvre du droit à la sécurité sociale pour tous et toutes.



Source : Rapport sur les inégalités mondiales 2022 © Amnesty International

⁵ Lucas Chancel et autres, *Rapport sur les inégalités mondiales 2022*, World Inequality Lab, wir2022.wid.world [en anglais], p. 10.

⁶ Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, *Les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme*, Résolution 21/11 adoptée le 27 septembre 2012, <https://www.ohchr.org/fr/publications/reference-publications/guiding-principles-extreme-poverty-and-human-rights>, p. 2.

⁷ Thomas Carothers et Benjamin Feldman, "Economic anger dominated global protests in 2022", Carnegie Endowment for International Peace, 8 décembre 2022, carnegieendowment.org/2022/12/08/economic-anger-dominated-global-protests-in-2022-pub-88587.

L'outil de suivi mondial des manifestations (« Global Protest Tracker ») ne répertorie pas toutes les manifestations, mais seulement les « manifestations antigouvernementales significatives ». Pour 2022, il a comptabilisé 58 manifestations contre l'inflation et d'autres « problèmes économiques », ce qui représente une hausse colossale par rapport aux 16 manifestations de ce type qu'il avait recensées en 2021 et 19 en 2020. En octobre 2022, la BBC a répertorié des manifestations liées aux carburants dans plus de 90 pays. BBC, "Fuel protests gripping more than 90 countries", 17 octobre 2022, [bbc.com/news/world-63185186](https://www.bbc.com/news/world-63185186)



Des manifestant-e-s participent à un défilé entre Victoria Station et Parliament Square, Londres (Royaume-Uni), 23 juillet 2022. © Niklas Halle'n/AFP via Getty Images

3. LES CRISES ET L'AGGRAVATION DE LA FAIM

« Le monde est aux prises avec une insécurité alimentaire catastrophique et des besoins d'aide humanitaire sans précédent, sous l'effet des conflits, des chocs climatiques et des répercussions économiques de la pandémie de COVID-19. L'augmentation du coût des produits alimentaires, des carburants et des engrais affame plus encore des millions de personnes et a déclenché une vague de faim et de mécontentement. »

Programme alimentaire mondial (PAM), Division des opérations d'urgence [traduction non officielle]⁸



Distribution de nourriture au camp pour personnes déplacées de Berley (Éthiopie), 10 janvier 2023 © Eduardo Soteras/AFP via Getty Images

Les crises multiples, qui se renforcent souvent mutuellement, ont porté préjudice au droit à l'alimentation. En 2012, le secrétaire général des Nations unies a lancé le « Défi Faim

zéro », qui comporte des engagements à faire cesser la faim, à éliminer toutes les formes de malnutrition et à mettre en place des systèmes alimentaires inclusifs et durables.⁹ Dix ans plus

⁸ Division des opérations d'urgence du Programme alimentaire mondial (PAM), *WFP Global Operational Response Plan 2022: Update #6*, 14 novembre 2022, wfp.org/publications/wfp-global-operational-response-plan-update-6-november-2022. Cette estimation provient de la septième mise à jour de l'estimation de l'insécurité alimentaire aiguë, établie par le PAM à partir de juin 2020 pour son plan mondial de riposte opérationnelle, qui couvre 79 pays où le PAM dispose d'une présence opérationnelle et où des données sont disponibles.

⁹ Institut international pour le développement durable (IISD), SDG Knowledge Hub, "UN Secretary-General launches 'Zero Hunger Challenge'", 22 juin 2012, sdg.iisd.org/news/un-secretary-general-launches-zero-hunger-challenge/

tard, cet objectif semble plus loin encore d'être atteint qu'en 2012. En novembre 2022, le Programme alimentaire mondial (PAM) a estimé que 828 millions de personnes, soit plus d'une personne sur dix dans le monde, se couchent encore chaque soir le ventre vide et que 349 millions de personnes étaient touchées par une insécurité alimentaire aiguë en 2022, soit une hausse de 200 millions de personnes depuis le début de la pandémie¹⁰.



Source : Programme alimentaire mondial © Amnesty

Qui plus est, 45 pays ont besoin d'une aide extérieure pour couvrir leurs besoins alimentaires, dont 33 en Afrique¹¹.

Trois des principales causes de la faim sont les chocs économiques, les conflits armés persistants et les conditions météorologiques extrêmes provoquées par la crise climatique¹². L'effet conjugué de ces trois facteurs fait des ravages dans la vie de millions de personnes en Afghanistan. En janvier 2023, d'après les estimations du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), deux tiers des habitant-e-s du pays

(28,3 millions de personnes) avaient un besoin urgent d'aide humanitaire pour faire face à une troisième année consécutive de sécheresse, à une deuxième année de crise économique et aux répercussions persistantes de décennies de conflit¹³.

3.1 LE CHOC ÉCONOMIQUE

Le choc économique a été l'un des principaux résultats des multiples crises. D'après le point de décembre 2022 sur la sécurité alimentaire rédigé par la Banque mondiale, presque tous les pays à bas revenu et à revenu intermédiaire ont connu des taux d'inflation élevés entre juillet et octobre 2022. Parmi les pays les plus touchés, on compte le Zimbabwe (321 %), le Liban (203 %), le Venezuela (158 %), la Turquie (99 %), l'Iran (84 %) et le Sri Lanka (81 %)¹⁴. Même dans les pays riches comme le Royaume-Uni, l'inflation des prix de l'alimentation dans un contexte où la hausse des salaires n'a pas suivi a rendu un nombre croissant de personnes à bas revenu dépendantes des banques alimentaires ou des organisations caritatives distribuant de la nourriture. D'après les recherches du Independent Food Aid Network, près de 90 % des banques alimentaires interrogées au Royaume-Uni ont constaté une hausse de la demande en décembre 2022 et janvier 2023, par rapport à un an plus tôt¹⁵.

Environ 60 % des pays les plus pauvres sont en surendettement ou présentent un risque élevé de surendettement.

¹⁰ PAM, *WFP Global Operational Response Plan: Update #6* (op. cit.), p. 4.

¹¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), SMIAR - Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture. Pays nécessitant une aide extérieure pour couvrir leurs besoins alimentaires, mars 2023, <https://www.fao.org/giews/country-analysis/external-assistance/fr/> (dernière consultation le 20 mars 2023).

¹² PAM, *Global Report on Food Crises – 2022*, 4 mai 2022, wfp.org/publications/global-report-food-crises-2022, p. 50.

¹³ Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), *Humanitarian Needs Overview: Afghanistan. Humanitarian Programme Cycle 2023*, 23 janvier 2023,

reliefweb.int/report/afghanistan/afghanistan-humanitarian-needs-overview-2023-january-2023

¹⁴ Banque mondiale, *Food Security Update*, 1^{er} décembre 2022, thedocs.worldbank.org/en/doc/40ebbf38f5a6b68bfc11e5273e1405d4-0090012022/related/Food-Security-Update-LXXIV-December-1-2022.pdf, p. 3. Ces taux sont des taux nominaux en glissement annuel.

¹⁵ The Guardian, "Revealed: Record number of households in UK depending on food banks", The Observer, 19 février 2023, theguardian.com/society/2023/feb/19/record-number-of-uk-households-depending-on-food-banks



Des femmes attendent de recevoir du pain gratuitement devant une boulangerie, Kaboul (Afghanistan), 16 septembre 2021. © Bulent Kilic/AFP via Getty Images

Les crises ont également infligé un coup dur à la santé financière de nombreux États, aggravant leur surendettement et réduisant leur marge de manœuvre budgétaire. Environ 60 % des pays les plus pauvres sont en situation de surendettement ou présentent un risque élevé de l'être – c'est-à-dire qu'ils ne peuvent faire face aux engagements financiers liés à leur dette et risquent donc de cesser d'assurer le service de celle-ci¹⁶.

Le fort taux d'endettement de ces États et le coût élevé du service de leur dette impliquent non seulement qu'ils cessent d'assurer celui-ci, mais aussi qu'ils réduisent souvent les dépenses publiques nécessaires à la mise en œuvre des droits économiques, sociaux et culturels. D'après l'organisation Debt Justice, par exemple, les paiements dus au titre de la dette extérieure de la Zambie sont passés de 4 % du revenu du gouvernement en 2014 à 35,5 % fin 2021, selon les projections. Même avant la pandémie, la Zambie dépensait quatre fois davantage pour rembourser la dette que pour financer la santé publique¹⁷. Cette situation n'est pas propre à la seule Zambie. D'après Oxfam, les pays à bas revenu ont alloué en moyenne 27,5 % de leur budget au service de la dette – soit quatre fois plus qu'à la prestation de services de santé et 12 fois plus qu'à la protection sociale¹⁸.

Si les répercussions des crises sont mondiales, certains États sont mieux parés que d'autres pour faire face au choc économique et à la pénurie de biens essentiels qu'elles engendrent. Les habitant·e·s des pays à bas revenu et à revenu intermédiaire sont plus démunis que ceux des pays à revenu élevé. D'après le FMI, les dépenses alimentaires représentent 17 % des dépenses des consommateurs/consommatrices dans les économies avancées, contre 40 % en Afrique subsaharienne¹⁹. À l'intérieur des pays également, les ménages à revenu inférieur sont les plus durement touchés par l'inflation des prix de l'alimentation et des autres biens essentiels, car les dépenses alimentaires

¹⁶ FMI, *Quand une crise s'ajoute à une autre : Rapport annuel 2022 du FMI*, septembre 2022, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/ar/2022/french/>, p. 19.

¹⁷ Debt Justice, "Cancel the debt", mars 2021, debtjustice.org.uk/wp-content/uploads/2021/03/Supporter-briefing.pdf, p. 4.

¹⁸ Oxfam International, "G20 must tackle the 'cost of profit' crisis causing chaos worldwide", 14 novembre 2022, oxfam.org/en/press-releases/g20-must-tackle-cost-profit-crisis-causing-chaos-worldwide

¹⁹ Christian Bogmans et autres, "War-fueled surge in food prices to hit poorer nations hardest", 16 mars 2022, IMF Blog, imf.org/en/Blogs/Articles/2022/03/16/war-fueled-surge-in-food-prices-to-hit-poorer-nations-hardest

absorbent souvent une proportion des dépenses de loin supérieure à celle des ménages plus aisés²⁰.

D'après des projections établies au 31 mars 2023, environ 21 pays étaient en passe de

connaître simultanément une crise de la dette et une crise alimentaire, notamment l'Afghanistan, le Cameroun, l'Éthiopie, Haïti, le Liban, la Somalie, le Sri Lanka, le Soudan et le Zimbabwe²¹.

CRISE ÉCONOMIQUE, SURENDETTEMENT ET MANIFESTATIONS AU SRI LANKA



Concert de casseroles lors d'un défilé pour manifester contre l'inflation et les pénuries de biens essentiels, Colombo (Sri Lanka), 3 avril 2022. © Ishara S. Kodikara/AFP via Getty Images

En 2022, le Sri Lanka a traversé une grave crise économique, à l'origine de très fortes pénuries de biens essentiels, notamment de denrées alimentaires et de carburants, ainsi que d'une chute des revenus. De multiples facteurs ont été invoqués pour expliquer la crise économique au Sri Lanka, notamment la corruption, les taux d'endettement élevés, les réductions d'impôts et les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur l'industrie du tourisme et les fonds envoyés au pays. En 2022, la dette publique du pays atteignait 108,6 % du PIB. En mars 2022, le FMI a déclaré que la dette publique du Sri Lanka était insoutenable. En mai 2022, le pays a cessé d'assurer le service de sa dette pour la première fois. Cette situation a entraîné de graves répercussions sur de nombreux aspects de la vie au Sri Lanka, notamment sur la capacité du pays à fournir des médicaments, des céréales et du carburant. Associées à l'inflation, les pénuries de biens essentiels ont mis en danger les droits économiques et sociaux. Sous l'effet des fortes hausses des prix des denrées alimentaires, conjuguées à la baisse des revenus des ménages et à la perte de moyens de subsistance, les habitant-e-s n'ont plus les moyens de se procurer suffisamment d'aliments nutritifs ou doivent consacrer une part beaucoup plus élevée de leurs revenus à l'alimentation, souvent au détriment d'autres services essentiels, comme la santé, le logement et l'éducation. Avant la crise, déjà, la malnutrition des enfants de moins de cinq ans était généralisée au Sri Lanka. La crise a aggravé le problème.

En octobre 2022, Amnesty International a publié un rapport sur les conséquences de la crise économique au Sri Lanka. Presque toutes les personnes interrogées dans le pays par Amnesty International ont témoigné de leur incapacité à se procurer des aliments nutritifs en quantité suffisante pour elles-mêmes et pour leurs familles, principale conséquence de la crise économique. Ces difficultés compliquent plus encore la vie des personnes subissant une marginalisation économique, sociale et politique de longue date, comme les membres de la minorité Malaiyaha Tamil.

À mesure que la crise économique s'est intensifiée, les habitant-e-s du Sri Lanka ont commencé à manifester pour demander au gouvernement d'assumer sa part de

²⁰ Banque centrale européenne, "The impact of the recent rise in inflation on low-income households", ECB Economic Bulletin, numéro de juillet 2022, [ecb.europa.eu/pub/economic-bulletin/focus/2022/html/ecb.ebbox202207_04-a89ec1a6fe.en.html](https://www.ecb.europa.eu/pub/economic-bulletin/focus/2022/html/ecb.ebbox202207_04-a89ec1a6fe.en.html)

²¹ International Panel of Experts on Sustainable Food Systems, *Rompre le cycle des systèmes alimentaires non durables, de la faim et de la dette*, mars 2023, https://www.ipes-food.org/_img/upload/files/DebtFoodCrisis_FR.pdf, p. 7.

responsabilité dans la crise économique. Les manifestations pacifiques ont souvent été réprimées brutalement par les autorités et attaquées par les sympathisant-e-s du parti au pouvoir. Dans certains cas, les manifestations se sont aussi transformées en attaques visant des parlementaires, qui se sont traduites par des dommages infligés à leur véhicule ou par l'incendie volontaire de leur domicile, de leur entreprise ou des bureaux de leur parti. Neuf personnes, dont un parlementaire, ont été tuées et 220 ont été blessées. Les réactions du gouvernement aux manifestations ont engendré de profondes inquiétudes et des violations graves des droits humains : l'armée a été déployée avec ordre de tirer pour contenir les manifestations ; le gouvernement a régulièrement eu recours à une force injustifiée et excessive – provoquant la mort d'au moins trois personnes parmi les manifestants –, a émis des règlements d'exception conférant de vastes pouvoirs au personnel responsable de l'application des lois, et a imposé de multiples couvre-feux limitant les droits humains ; la police a arrêté illégalement des manifestant-e-s pacifiques, parfois au mépris des garanties de procédure régulière et pour des accusations hâtives de terrorisme²².

²² Amnesty International, "We Are Near Total Breakdown": *Protecting the Rights to Health, Food and Social Security in Sri Lanka's Economic Crisis* (index : ASA 37/6052/2022), 4 octobre 2022, [amnesty.org/en/documents/asa37/6052/2022/en/](https://www.amnesty.org/en/documents/asa37/6052/2022/en/)

3.2 LA CRISE CLIMATIQUE ET SES RÉPERCUSSIONS SUR L'ALIMENTATION

Le changement climatique a entraîné l'apparition de certains phénomènes météorologiques de plus en plus intenses et fréquents, comme des chaleurs extrêmes, des incendies incontrôlés et des pluies extrêmes dues à des tempêtes tropicales, une situation qui ne fera que s'amplifier à l'avenir. D'après l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le nombre de catastrophes par an est trois fois plus élevé maintenant que dans les années 1970 et 1980, à cause de l'augmentation des températures à la surface du globe. Par ailleurs, entre 2008 et 2018, environ 280 milliards de dollars ont été perdus dans les pays à bas revenu et à revenu intermédiaire à cause du recul de la production végétale et animale que ces catastrophes ont engendré. Cette diminution des récoltes et du cheptel a été particulièrement dévastatrice pour les éleveurs nomades et les paysans pratiquant une agriculture de subsistance à petite échelle. D'après les recherches de la FAO, la sécheresse est le principal responsable des pertes de production agricole, suivie par les inondations, les tempêtes, les ravageurs et les maladies, puis les incendies²³.

Le sud de l'Angola, par exemple, est en proie à une série de sécheresses consécutives depuis 2012. Ces sécheresses ont fortement aggravé la faim et la sécurité alimentaire là où des millions de personnes connaissent une insécurité alimentaire aiguë, dans le sud-ouest de l'Angola. Amnesty International a recueilli des informations sur les conséquences de la sécheresse qui, associée à la dépossession des communautés pastorales de leurs terres, a entraîné une destruction des moyens de subsistance, une généralisation de la faim et une migration en quête d'autres moyens de subsistance et de sécurité alimentaire²⁴. De la même manière, les inondations d'octobre



Des précipitations record pendant la mousson et la fonte des glaciers dans les montagnes du nord du Pakistan ont provoqué des inondations qui ont touché 33 millions de personnes. Au moins 1 314 personnes, dont 458 enfants, ont perdu la vie, a déclaré l'Agence nationale du Pakistan pour la gestion des catastrophes. District de Daddu (Pakistan), 7 septembre 2022 © Farhan Khan/Anadolu Agency via Getty Images

²³ FAO, *The Impact of Disasters and Crises on Agriculture and Food Security*, 2021, doi.org/10.4060/cb3673en, p. 28.

²⁴ Amnesty International, « Angola. Des millions de personnes souffrent de la faim et des milliers fuient la sécheresse dans le sud

du pays », 22 juillet 2021, <https://www.amnesty.org/fr/latest/press-release/2021/07/angola-millions-facing-hunger-as-thousands-flee-their-homes-as-drought-ravages-the-south-of-angola/>

2022 au Pakistan ont porté préjudice à 33 millions de personnes. Environ 1,9 million de personnes ont eu besoin de sécurité alimentaire et d'aide agricole et, d'après la FAO, près de 510 000 personnes se sont trouvées à deux doigts de basculer dans une insécurité alimentaire d'un niveau catastrophique. La crise a également aggravé le taux déjà élevé de malnutrition infantile : 1,6 million d'enfants ont eu besoin de traitement contre la malnutrition aiguë sévère dans les zones touchées par les inondations, le Sind et le Baloutchistan²⁵.

3.3 L'INVASION DE L'UKRAINE ET SES RÉPERCUSSIONS SUR L'ALIMENTATION

L'invasion de l'Ukraine par la Russie a dévasté la sécurité alimentaire dans le pays et a porté un grave coup à la sécurité alimentaire mondiale. En Ukraine, les prix des produits essentiels, dont les denrées alimentaires, ont fortement augmenté, en particulier dans les zones frappées par des combats actifs. Le secteur agricole a été gravement perturbé en raison de la réduction de la surface cultivée et des dommages subis par l'outillage agricole, les installations de stockage, les infrastructures, notamment d'irrigation, et les cultures, le bétail ainsi que les unités de transformation²⁶. La Banque nationale d'Ukraine a enregistré une inflation de 21,3 % pour mars 2023²⁷.

Par ailleurs, l'invasion a eu des conséquences sur la sécurité alimentaire mondiale, car l'Ukraine et la Russie figurent parmi les grands producteurs de denrées. Avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la part totale conjuguée de la Russie et de l'Ukraine dans le commerce mondial représentait 53 % des échanges d'huile et de graines de tournesol et

27 % des échanges de blé. Habituellement, l'Ukraine fournit également 14 % des exportations de maïs dans le monde²⁸. Certains pays sont particulièrement tributaires des exportations alimentaires de la Russie et de l'Ukraine. Avant l'invasion, par exemple, la



Une culture de blé ravagée par le feu dans les champs pilonnés par l'artillerie russe, district de Polohy (région de Zaporijjia), 17 juillet 2022 © Photo via Reuters

Russie et l'Ukraine assuraient 90 % de l'approvisionnement en blé de l'Arménie, l'Azerbaïdjan, l'Érythrée, la Géorgie, la Mongolie et la Somalie. L'Ukraine est aussi une source essentielle d'approvisionnement en blé du Programme alimentaire mondial, qui fournit une aide alimentaire à 115,5 millions de personnes dans plus de 120 pays²⁹.

La diminution de la production, de la récolte et des exportations de blé en Ukraine a déclenché des répercussions sur les cours mondiaux des céréales. L'interruption des exportations en provenance d'Ukraine a poussé l'indice FAO des prix des produits alimentaires, en mars 2022, à son plus haut point jamais atteint depuis le début de l'enregistrement des données, en 1990³⁰. Malgré une reprise des exportations de céréales depuis lors, grâce à des mesures telles que l'Initiative sur l'exportation de

²⁵ Amnesty International, "Drowned: The human cost of deadly floods in Pakistan" (index : ASA 33/6214/2022), 15 novembre 2022, [amnesty.org/en/documents/asa33/6214/2022/en/](https://www.amnesty.org/en/documents/asa33/6214/2022/en/)

²⁶ FAO, *Note on the Impact of the War on Food Security in Ukraine*, 20 juillet 2022, doi.org/10.4060/cc1025en, p. 8.

²⁷ Banque nationale d'Ukraine, "NBU March 2023 Inflation Update", 11 avril 2023, bank.gov.ua/en/news/all/komentar-natsionalnogo-banku-schodo-rivnya-inflyatsiyi-v-berezni-2023-roku

²⁸ Erhan Artuc et autres, "War-induced food price inflation imperils the poor", *The Economic Consequences of War VOXEU/CEPR Debate*, 1^{er} avril 2022, cepr.org/voxeu/columns/war-induced-food-price-inflation-imperils-poor

²⁹ ONU Femmes, « L'Ukraine et la crise alimentaire et énergétique :

4 choses à savoir », Reportage, 22 septembre 2022, <https://www.unwomen.org/fr/nouvelles/reportage/2022/09/ukraine-et-la-crise-alimentaire-et-energetique-4-choses-a-savoir>

³⁰ Dea Bankova et autres, "The war in Ukraine is fuelling a global food crisis", *Reuters Graphics*, 30 mai 2022, reuters.com/graphics/UKRAINE-CRISIS/FOOD/zjvqkgomjvx/ ; Josep Borrell, « La lutte se poursuit contre l'insécurité alimentaire que la guerre menée par la Russie a engendrée », Service européen d'action extérieure, Le service diplomatique de l'Union européenne, 21 novembre 2022, https://www.eeas.europa.eu/eeas/la-lutte-se-poursuit-contre-lins%C3%A9curit%C3%A9-alimentaire-que-la-guerre-men%C3%A9e-par-la-russie_fr

céréales par la mer Noire³¹, le retard des exportations de céréales accumulé au cours des premiers mois de l'invasion, avant la mise en place de cette initiative, n'a pas été rattrapé. En mars 2023, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a constaté un écart de 11,8 millions de tonnes entre les exportations de blé d'alors et celles de l'année précédente. Pour le maïs et l'orge, l'écart s'est établi à 41 % et 82 %, respectivement³².

Le coût des produits alimentaires a également subi la hausse du prix des engrais, qui avait atteint 199 % entre mai 2020 et décembre 2022, d'après le PAM³³. Cette envolée des prix s'explique en partie par celle des cours de l'énergie, ainsi que par une diminution de

l'approvisionnement d'engrais minéraux³⁴. Elle a conduit les agriculteurs et agricultrices à employer moins d'engrais, souvent au détriment des rendements, ce qui a fait augmenter plus encore le prix de la nourriture pour le consommateur moyen³⁵.

La hausse du coût des produits alimentaires a également eu des conséquences sur les opérations humanitaires. D'après le PAM, depuis l'invasion de l'Ukraine, l'agence paie chaque mois 73,6 millions de dollars de plus qu'en 2019 pour ses opérations, soit une hausse de 44 %³⁶. Cette augmentation est d'autant plus grave que l'OHCA a déclaré n'avoir reçu que 47 % du financement total nécessaire pour répondre aux besoins d'aide humanitaire dans le monde en 2022³⁷.

4. MÉCONTENTEMENT CROISSANT, MANIFESTATIONS ET RÉACTION DES ÉTATS

« Lorsqu'il y a un déséquilibre entre la croissance économique et la politique sociale, l'instabilité politique et les troubles s'ensuivent souvent. »

Vice-Secrétaire générale des Nations unies, Amina Mohammed³⁸

³¹ L'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire est un accord signé en juillet 2022 par la Fédération de Russie, la Turquie et l'Ukraine, en présence des Nations unies, pour permettre l'exportation sûre de céréales, d'engrais et d'autres denrées alimentaires au départ des ports ukrainiens de la mer Noire. Nations unies, Black Sea Grain Initiative Joint Coordination Centre, [un.org/en/black-sea-grain-initiative](https://www.un.org/en/black-sea-grain-initiative)

³² CNUCED, *A Trade Hope: The impact of the Black Sea Grain Initiative*, mars 2023, unctad.org/system/files/official-document/osginf2023d3_en.pdf, p. 9.

³³ PAM, « Comment un don d'engrais pour les pays d'Afrique arrive à point nommé », 9 décembre 2022, https://fr.wfp.org/histoires/comment-un-don-dengrais-pour-les-pays-dafrique-arrive-point-nomme?_ga=2.211952924.980892830.1686995469-1248644667.1686818432

³⁴ Forum économique mondial, "This is how war in Europe is disrupting fertilizer supplies and threatening global food security", 1^{er} mars 2023, [weforum.org/agenda/2023/03/ukraine-fertilizer-food-security/](https://www.weforum.org/agenda/2023/03/ukraine-fertilizer-food-security/)

³⁵ UN Global Crisis Response Group on Food, Energy and Finance,

Global Impact of the War in Ukraine: Billions of People Face the Greatest Cost-of-living Crisis in a Generation, Brief no. 2, 8 juin 2022, https://news.un.org/pages/wp-content/uploads/2022/06/GCRG_2nd-Brief_Jun8_2022_FINAL.pdf, p. 13.

³⁶ PAM, *Le PAM en un coup d'œil. Un point régulier sur les faits, les chiffres et le travail de première ligne du Programme alimentaire mondial*, 12 juin 2023, https://fr.wfp.org/histoires/le-pam-en-un-coup-doeil?_ga=2.193528101.980892830.1686995469-1248644667.1686818432 (dernière consultation le 17 juin 2023).

³⁷ OCHA, *Humanitarian Action Analysing Needs and Response*, "At a glance", 20 novembre 2022, humanitarianaction.info/article/glance-0

³⁸ Département des affaires économiques et sociales des Nations unies, « Journée de la justice sociale : l'ONU appelle à réduire les inégalités », 20 février 2023, <https://www.un.org/fr/desa/journ%C3%A9e-de-la-justice-sociale-l%E2%80%99onu-appelle-%C3%A0-r%C3%A9duire-les-in%C3%A9galit%C3%A9s>

Alors que les multiples crises continuent de porter préjudice à la vie et aux moyens de subsistance de millions de personnes dans le monde, l'absence de mesures efficaces des

21^e siècle, des universitaires ont examiné 2 809 événements survenus dans le monde entre 2006 et 2020. Sur ces 2 809 manifestations, 1 484 étaient axées sur



Un paysan brandit des épis de maïs lors d'une manifestation contre la hausse du prix du maïs, base de l'alimentation des personnes à bas revenu au Mexique, Mexico, 31 janvier 2007. © Luis Acosta/AFP via Getty Images

États pour faire respecter comme il se doit les droits économiques, sociaux et culturels des populations touchées soulève une frustration et un mécontentement croissants. Des milliers de personnes de différentes régions du monde sont descendues dans les rues pour protester contre l'inflation, le chômage et l'inaction des gouvernements.

Historiquement, les fortes hausses des prix des produits alimentaires, des carburants et des autres biens essentiels, associées à la progression du chômage et aux baisses des salaires réels, ont souvent contribué à l'apparition de manifestations et de troubles sociaux. Dans une étude sur les principaux problèmes à l'origine des manifestations au

les droits économiques et sociaux, notamment sur les aspects suivants : emploi, salaires, conditions de travail et réforme des services publics ; influence des entreprises, déréglementation et privatisation ; inégalités ; justice fiscale ; faiblesse du niveau de vie ; réformes agraires ou foncières ; prix élevés des carburants et de l'énergie ; réforme des retraites ; prix élevés du logement et des produits alimentaires³⁹.

Ces événements s'inscrivent notamment dans la dernière période de tourmente économique mondiale, qui a fait suite à la crise économique mondiale de 2008. Sur cette période, la hausse des prix alimentaires et la récession économique ont engendré des

³⁹ Isabel Ortiz et autres, *World Protests: A Study of Key Protest Issues in the 21st Century*, Friedrich-Ebert-Stiftung New York, Initiative for Policy Dialogue/Global Social Justice, 2022, doi.org/10.1007/978-3-030-88513-7, p. 18.

manifestations contre les prix de la nourriture et certains aspects du travail dans des pays du monde entier, notamment la « crise de la tortilla » à Mexico, en 2007 – contre la hausse du prix du maïs –, et des manifestations au Bangladesh, au Burkina Faso, en Égypte et à Haïti, entre autres.⁴⁰ De même, en septembre 2010, des manifestations sont apparues au Mozambique, provoquées par une hausse du prix du pain de 30 % et un taux élevé d'inflation des coûts des carburants et de l'eau⁴¹. Des manifestations contre des coupes dans les dépenses publiques ayant engendré des répercussions sur les salaires et les pensions ont aussi eu lieu à la même époque en Espagne, en Grèce, en Irlande et en Lettonie⁴². Avec le Printemps arabe, des manifestations massives ont ébranlé plusieurs pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, nées essentiellement du mécontentement soulevé par plusieurs problèmes tels que l'augmentation du chômage, de la pauvreté, de la corruption et de l'autoritarisme. Apparues en Tunisie en décembre 2010, ces mouvements de protestation ont rapidement enflammé l'Égypte, Bahreïn, la Libye, la Syrie et le Yémen⁴³. En 2011, le mouvement « Occupy » a rassemblé des centaines de milliers de personnes dans des manifestations contre les inégalités économiques croissantes dans différentes régions du monde, notamment en Amérique du Nord, Amérique du Sud, Europe et Asie⁴⁴.

Plus récemment, en 2019, une autre vague de manifestations a déferlé sur plusieurs pays, dont le Chili, le Liban, le Soudan, l'Iran et l'Inde, déclenchée par une hausse des prix des produits et services essentiels, notamment du transport, des carburants, de l'énergie et de l'alimentation⁴⁵.

Même avant la révolte populaire sans précédent déclenchée par la mort en détention de Mahsa (Zhin) Amini en septembre 2022,

des manifestations généralisées contre la hausse des prix des produits alimentaires avaient lieu en Iran, dans les provinces du Khuzestan et du Tchaharmahal-et-Bakhtiari. Début mai 2022, les autorités iraniennes ont supprimé un taux de change officiel, subventionné, pour l'importation de blé et d'autres denrées essentielles, ce qui a augmenté considérablement le prix du pain et d'autres aliments. La hausse sensible et soudaine des prix de denrées essentielles a poussé des milliers de personnes déjà en proie à une pauvreté généralisée à descendre dans la rue dans différentes régions du pays. Les multiples vagues de manifestations de mai 2022 en Iran ont été le reflet de la colère croissante de la population du pays contre la corruption de l'État, la forte inflation, le taux de chômage élevé, les salaires bas ou non versés, l'insécurité alimentaire et la destruction des moyens de subsistance, ainsi que la répression politique et l'impunité systémique des auteurs d'homicides de manifestant-e-s et d'autres crimes de droit international. Dans la droite ligne des pratiques largement avérées de riposte des autorités iraniennes contre les personnes exprimant leurs griefs légitimes, les forces de sécurité ont écrasé promptement et

⁴⁰ Judy L. Baker, "Impacts of financial, food and fuel crisis on the urban poor", la Banque mondiale, Directions in Urban Development, décembre 2008, openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/12d3388d-65f9-52cd-95a5-46545442e094/content

⁴¹ The Guardian, "Mozambique's food riots – The true face of global warming", 5 septembre 2010, The Observer, theguardian.com/commentisfree/2010/sep/05/mozambique-food-riots-patel

⁴² BBC, "European cities hit by anti-austerity protests", 29 septembre 2010, bbc.co.uk/news/world-europe-11432579

⁴³ Al Jazeera, "What is the Arab Spring, and how did it start?", 17 décembre 2020, aljazeera.com/news/2020/12/17/what-is-the-arab-spring-and-how-did-it-start

⁴⁴ The Guardian, "Occupy Wall Street swept the world and achieved a lot, even if it may not feel like it", 6 octobre 2021, theguardian.com/commentisfree/2021/oct/06/occupy-wall-street-achieved-a-lot-even-if-it-may-not-feel-like-it
The New Yorker, "The story of 2019: Protests in every corner of the globe", 30 décembre 2019, newyorker.com/news/our-columnists/the-story-of-2019-protests-in-every-corner-of-the-globe



Alaa Salah s'adresse à des manifestant-e-s lors d'un rassemblement devant le quartier général de l'armée dans la capitale, Khartoum (Soudan), 10 avril 2019. © AFP via Getty

brutalement les manifestations, qualifiant les manifestant-e-s d'« émeutiers » et de « contre-révolutionnaires ». Amnesty International a conclu qu'au cours des manifestations de mai 2022 contre la hausse des prix alimentaires, les forces de sécurité ont eu recours à la force et à leurs armes à feu sans aucun égard pour les principes de légalité, de nécessité et de proportionnalité⁴⁶.

Au lieu de voir les manifestations comme une forme d'expression du mécontentement de la population et comme le signe de la volonté de celle-ci d'être entendue et de revendiquer ses droits, les autorités du monde entier les ont violemment réprimées et y ont réagi par un recours injustifié ou excessif à la force, encore et encore. De la Russie au Sri Lanka, en passant par la France, le Sénégal, l'Iran et le Nicaragua, des États ont entrepris de mettre en œuvre un éventail de plus en plus large de mesures visant à réprimer la dissidence organisée. Aux quatre coins du monde, des manifestant-e-s se heurtent à plusieurs obstacles ardues : refoulements, associés à un nombre grandissant de lois et d'autres mesures restreignant le droit de manifester ; recours abusif à la force et développement d'une surveillance massive et ciblée ; coupures de l'accès à Internet et censure en ligne ; violences et stigmatisation⁴⁷.

Le droit international relatif aux droits humains garantit le droit de manifester par un certain nombre de dispositions inscrites dans divers traités internationaux et régionaux qui, ensemble, confèrent une protection complète aux manifestants. Tout au long de l'histoire, les manifestations ont permis à des individus et des groupes d'exprimer leur désaccord, leurs opinions et leurs idées, d'exposer les injustices et les abus, et de demander des comptes aux autorités. Lorsque des personnes participent à des manifestations, elles exercent souvent plusieurs de leurs droits humains, notamment la liberté d'association, la liberté d'expression et la liberté de réunion pacifique⁴⁸.

⁴⁶ Amnesty International, *They Are Shooting Brazenly: Iran's Militarized Response to May 2022 Protests* (index : MDE 13/5789/2022), 3 août 2022, [amnesty.org/en/documents/mde13/5789/2022/en](https://www.amnesty.org/en/documents/mde13/5789/2022/en)

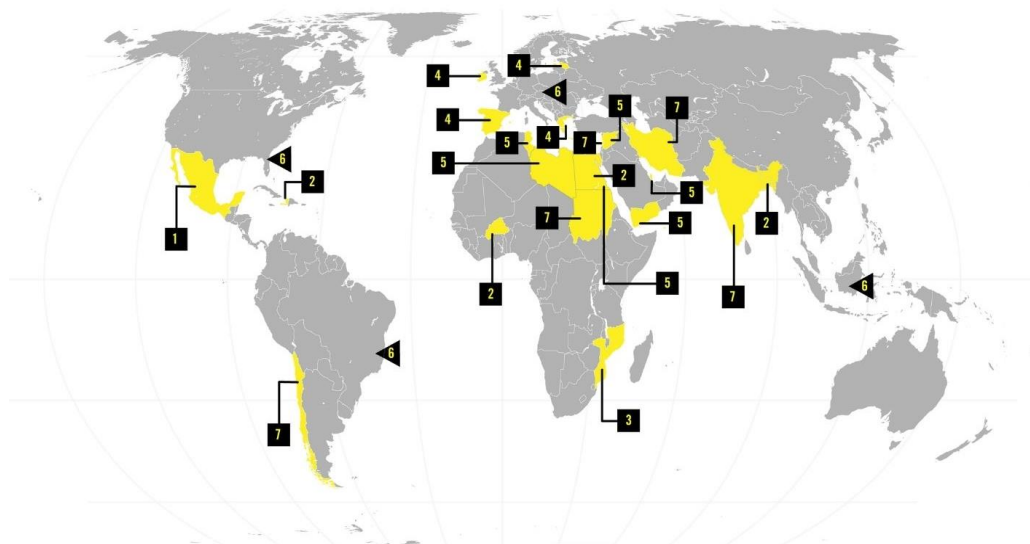
⁴⁷ Amnesty International, « Protégeons les manifis : rejoignez-nous », 19 juillet 2022,

<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2022/07/protect-the-protest/>

⁴⁸ Amnesty International, *Protégeons les manifis ! Pourquoi nous devons défendre notre droit de manifester* (index : ACT 30/5856/2022), juillet 2022,

<https://www.amnesty.org/fr/documents/ACT30/5856/2022/fr/>, p. 4.

QUELQUES EXEMPLES DE MANIFESTATIONS CONTRE LE MANQUE DE DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DANS LE PASSÉ RÉCENT



1 Mexico (Mexique, 2007) : « crise de la tortilla », contre l'envolée des prix du maïs.

2 Bangladesh, Burkina Faso, Égypte et Haïti, entre autres (2008) : manifestations liées aux prix de l'alimentation et aux droits du travail

3 Mozambique (septembre 2010) : manifestations provoquées par une hausse de 30 % du prix du pain et un taux élevé d'inflation des coûts du combustible et de l'eau.

4 Espagne, Grèce, Irlande et Lettonie (2010) : manifestations contre des réductions des dépenses des gouvernements ayant engendré des répercussions sur les salaires et les pensions.

5 Le « Printemps arabe » (2010) : Dans plusieurs pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, dont la Tunisie, l'Égypte, Bahreïn, la Libye, la Syrie et le Yémen, manifestations massives nées du mécontentement au sujet de plusieurs problèmes, notamment l'augmentation du chômage, de la pauvreté, de la corruption et de l'autoritarisme.

6 Le mouvement « Occupy » (2011) : manifestations contre les inégalités économiques croissantes dans différentes régions du monde, notamment en Amérique du Nord, Amérique du Sud, Europe et Asie.

7 Chili, Liban, Soudan, Iran et Inde (2019) : manifestations déclenchées par une hausse des prix des produits et services de base, notamment du transport, du combustible, de l'énergie et de l'alimentation.

Manifestations contre le manque de droits économiques et sociaux © Amnesty International

** Les pays cités ne sont que quelques exemples parmi d'autres : des manifestations liées aux droits économiques et sociaux ont eu lieu dans beaucoup d'autres pays dans le monde.*



1 484

SUR
2 809

**NOMBRE DE
MANIFESTATIONS AXÉES
SUR LES DROITS
ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX
ENTRE 2006 ET 2020.**

Source : Friedrich-Ebert-Stiftung, New York 2022

INFLATION ET MANIFESTATIONS EN SIERRA LEONE



Un professionnel de santé au milieu des cercueils des 27 manifestant-e-s, avant leur enterrement collectif, Freetown (Sierra Leone), 17 octobre 2022 © Saidu Bah/AFP via Getty Images

En Sierra Leone, des mouvements de protestation de grande ampleur contre l'augmentation du coût de la vie, réclamant la démission du président, ont fait descendre des centaines d'habitant-e-s dans les rues de Freetown, Makeni et Kamakwie en août 2022⁴⁹.

Dans la plupart des villes, ces manifestations ont pris un tour violent ; des enregistrements vidéos d'actes de violence, dont le décès d'un policier non armé battu à mort, ont circulé sur Internet. Au moins 27 manifestant-e-s et six membres de la police ont trouvé la mort pendant et après les manifestations, parfois après avoir reçu des blessures par balle.

Les forces de l'ordre ont eu recours à du gaz lacrymogène et à des tirs à balles réelles pour tenter de contrôler la foule. Amnesty International a recueilli des témoignages faisant état d'un recours excessif à la force de la part des forces de sécurité sierra-léonaises pour réprimer les manifestations devenues violentes à Freetown, Makeni et Kamakwie. Une personne travaillant à l'hôpital de Makeni a vu arriver au total 11 personnes gravement blessées les 10 et 11 août 2022, dont deux hommes ayant reçu des balles dans le dos, une jeune fille de 16 ans qui présentait une blessure par balle dans la zone pelvienne et un homme blessé par balle près de l'œil gauche. Par ailleurs, les familles de certaines victimes ont déclaré à l'organisation ne pas avoir été autorisées à enterrer elles-mêmes leurs proches, dans le respect de leurs croyances, car le gouvernement a enterré toutes les victimes ensemble dans un cimetière public.

Pendant et après les manifestations, plus de 500 personnes, dont des enfants, ont été arrêtées dans différentes villes du pays. Bon nombre d'entre elles, y compris des enfants, ont été libérées, mais le nombre exact de personnes toujours en détention reste incertain. L'un des avocats représentant les personnes détenues a déclaré à Amnesty International : « À partir du 10 août, l'équipe a demandé à plusieurs reprises l'autorisation de leur rendre visite, en vain. Nous avons présenté des demandes de visite au siège de la Division des investigations criminelles, mais nous n'avons pas été autorisés à les voir. Nous avons présenté des demandes au centre correctionnel, mais n'avons toujours pas pu les voir. Mes supérieurs ont présenté des demandes, mais elles n'ont pas non plus été accordées. Je ne les ai vus qu'un mois plus tard, au tribunal, lors de leur inculpation. »

Les 10 et 11 août, des coupures sporadiques d'Internet ont aussi eu lieu. Au départ, les autorités ont accusé l'opposition d'avoir encouragé les émeutes et ont qualifié les manifestant-e-s de « terroristes » qui cherchaient à renverser un gouvernement élu démocratiquement. Elles ont aussi argumenté que les manifestant-e-s n'avaient pas d'autorisation de manifester. Contrairement aux normes internationales relatives aux droits humains, les citoyen-ne-s de Sierra Leone ont l'obligation légale de notifier les autorités au préalable en cas de manifestation spontanée.

La Sierra Leone est l'un des pays où les revenus sont les plus bas au monde. Dans le classement établi selon l'indicateur du développement humain, il se trouve au 181^e rang sur un total de 191 pays⁵⁰. Il est également l'un des États où le taux d'investissement dans la protection sociale est le plus faible, avec seulement 0,7 % de son PIB alloué aux dépenses de protection sociale

⁴⁹ Amnesty International, « Sierra Leone : Sept mois après les manifestations d'août 2022, violentes à certains endroits, les blessé.e.s et proches des personnes tuées attendent toujours que justice soit rendue », 20 mars 2023, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2023/03/sierra-leone-seven-months-after-augusts-protests-which-turned-violent-in-some-locations-no-justice-yet-for-those-injured-or-the-families-of-those-killed/>

⁵⁰ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Human Development Insights, hdr.undp.org/data-center/country-insights/#ranks (dernière consultation le 20 mars 2023).

(hors remboursement des soins de santé)⁵¹. Outre cette situation socioéconomique fragile, au cours des huit dernières années, la population sierra-léonaise a traversé de multiples crises, comme l'épidémie d'Ebola en 2015, la pandémie de COVID-19 et l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette série de crises a abouti à une hausse de l'inflation, dont le taux s'établissait à 38,48 % en janvier 2023 (dernières données disponibles)⁵². L'augmentation du coût de la vie a engendré de fortes tensions politiques et sociales, qui ont culminé au cours des manifestations d'août 2022.

5. LA PROTECTION SOCIALE : UNE RÉPONSE FONDÉE SUR LES DROITS HUMAINS

« [L]a protection sociale joue un rôle de stabilisation en période de ralentissement économique puisqu'elle contribue à réduire la pauvreté et à accroître le niveau de consommation des ménages à faible revenu. Elle permet aussi aux ménages d'augmenter leur épargne, ce qui leur évite d'avoir à vendre des actifs productifs en temps de crise et de plonger dans la misère à cause de dépenses de santé catastrophiques. En outre, elle est indispensable pour garantir une croissance inclusive et durable, propice à un partage plus équitable du développement et générant des effets plus prononcés sur la réduction de la pauvreté. »

Rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté⁵³

L'une des réponses possibles à nombre des préoccupations des personnes qui manifestent contre l'augmentation du coût de la vie, du chômage et de la pauvreté consiste à renforcer les mesures de protection sociale des États. Dans ce contexte de chocs multiples et récurrents et de diminution progressive des capacités de résistance de la population, les États doivent investir pour lui fournir une

protection capable d'empêcher les crises de devenir des catastrophes.

La protection sociale garantit un degré de prévisibilité, en particulier pour les personnes traversant des crises. Elle est particulièrement précieuse lors des périodes troublées – à l'échelle de l'individu et de la population. Garantir le droit à la sécurité sociale par une protection sociale, notamment par des

⁵¹ BIT, Plate-forme de la protection sociale : World Social Protection Dashboard, Sierra Leone, https://www.social-protection.org/gimi/ShowCountryProfile.action;jsessionid=9mHN71-7_QmsFopktCNedfTGdiLQ8w4dPU1ejRgo35CneG7j1mSR!-201273088?iso=SL&lang=FR (dernière consultation le 20 mars 2023).

⁵² Trading Economics, Sierra Leone Inflation Rate, February 2023 Data, tradingeconomics.com/sierra-leone/inflation-cpi (dernière consultation le 20 mars 2023).

⁵³ Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté [ONU] (ci-après « Rapporteur spécial sur la pauvreté »), Rapport : *Fonds mondial pour la protection sociale : la solidarité internationale au service de l'élimination de la pauvreté*, doc. ONU A/HRC/47/36, 22 avril 2021, <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G21/093/38/pdf/G2109338.pdf?OpenElement>, § 22.



PROTECTION SOCIALE ET DROIT À LA SÉCURITÉ SOCIALE

La sécurité sociale est un droit en soi, inscrit dans les articles 22 et 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) et consacré dans plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits humains.⁵⁶ Il comporte le droit d'avoir accès à des prestations et de continuer à en bénéficier afin de garantir une protection contre un éventail de circonstances adverses, notamment la perte du revenu lié à l'emploi, le coût démesuré de l'accès aux soins de santé et l'insuffisance des prestations familiales⁵⁷.

Le droit à la sécurité sociale concerne neuf grands volets, dont l'accès abordable à des services de santé adéquats, des prestations en espèces pour couvrir les pertes de revenus en cas de mauvaise santé ou de chômage, les pensions de vieillesse, les allocations familiales, les congés parentaux rémunérés et les aides pour invalidité. Toutes ces mesures sont intimement liées au droit à un niveau de vie suffisant et au droit à la santé, prévus par le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Les mesures de protection sociale sont des mesures mises en place par les pouvoirs publics pour concrétiser le droit à la sécurité sociale. La protection sociale comporte des prestations au titre des enfants et de la famille, de la maternité, du chômage, des accidents professionnels, de la maladie, de la vieillesse, de l'invalidité et de la protection en matière de santé.

Les systèmes de protection sociale couvrent tous ces domaines grâce à une combinaison de régimes contributifs (assurance sociale) et non contributifs, financés par l'impôt, y compris les régimes d'assistance sociale⁵⁸.

mesures de riposte aux chocs (qui puissent être amplifiées et adaptées aux besoins de populations tout entières en situation de crise), peut constituer un bouclier contre de futurs chocs et permettre le rétablissement et le retour à la normale.

Bien qu'il s'agisse d'un droit humain reconnu, seuls 46,9 % de la population mondiale ont accès, dans la pratique, à au moins un type de prestation sociale (hors remboursement des soins de santé et allocations maladie), comme les allocations chômage, les allocations familiales ou les pensions de vieillesse. On estime que 4,1 milliards de personnes ne sont pas protégées contre les risques qui se présentent au cours de la vie et contre les autres chocs⁵⁴. Le niveau de la protection

assurée dans le monde connaît aussi de vastes disparités géographiques. Les taux de couverture s'établissent autour de 83,9 % en Europe et Asie centrale, de 64,3 % dans les Amériques, de 44,1 % en Asie et dans le Pacifique, de 40,0 % dans les États arabes et de 17,4 % en Afrique. La disparité est plus criante encore en matière de prestations en espèces versées aux personnes au chômage : plus de la moitié d'entre elles en reçoivent une dans les pays à haut revenu, contre 1 % dans les pays à bas revenu⁵⁵.

Or, comme l'a souligné le rapporteur spécial des Nations unies sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté (ci-après « le rapporteur spécial sur la pauvreté »/« la rapporteuse spéciale sur la pauvreté »), indépendamment

⁵⁴ OIT, *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022 : La protection sociale à la croisée des chemins – bâtir un avenir meilleur*, 1^{er} septembre 2021, https://ilo.org/global/publications/books/WCMS_848691/lang-fr/index.htm, p. 19.

⁵⁵ OIT, *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022 : La protection sociale à la croisée des chemins – bâtir un avenir meilleur* (op. cit.), p. 19.

⁵⁶ Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC), article 9. Le droit à la sécurité sociale est également inscrit dans l'article 5(e)(iv) de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, l'article 26 de la Convention relative aux

droits de l'enfant, l'article 28 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et dans plusieurs conventions de l'Organisation internationale du travail, en particulier dans la Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale.

⁵⁷ Comité des droits économiques, sociaux et culturels [ONU], Observation générale n° 19 : le droit à la sécurité sociale (art. 9 du Pacte), doc. ONU E/C.12/GC/19, 4 février 2008.

⁵⁸ OIT, *Rapport mondial sur la protection sociale 2017-19 : Protection sociale universelle pour atteindre les Objectifs de développement durable*, 29 novembre 2017, https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_624892/lang-fr/index.htm, p. XXXI.

du taux de couverture, de vastes sections de la population sont exclues des dispositifs de protection sociale en raison de divers facteurs, dont la discrimination et le manque d'information⁵⁹. Les recherches d'Amnesty International et de la Ligue finlandaise des Droits de l'Homme ont mis en évidence le manque préoccupant de données et d'analyses sur l'accès à la sécurité sociale de plusieurs groupes de Finlande qui sont marginalisés et exposés à la discrimination, notamment la minorité autochtone des Sâmes, les personnes LGBTI, les personnes en situation de handicap, les personnes roms et les personnes étrangères⁶⁰.

Il faut de toute urgence que les États adoptent des mesures concertées pour remédier à ces manquements. Si rien n'est fait dans ce sens, il existe un risque très réel de voir des vies et des moyens de subsistance dévastés, ainsi que d'assister à l'intensification et l'escalade des atteintes aux droits humains, en particulier

des droits économiques, sociaux et culturels, au détriment avant tout de certaines des populations les plus marginalisées.

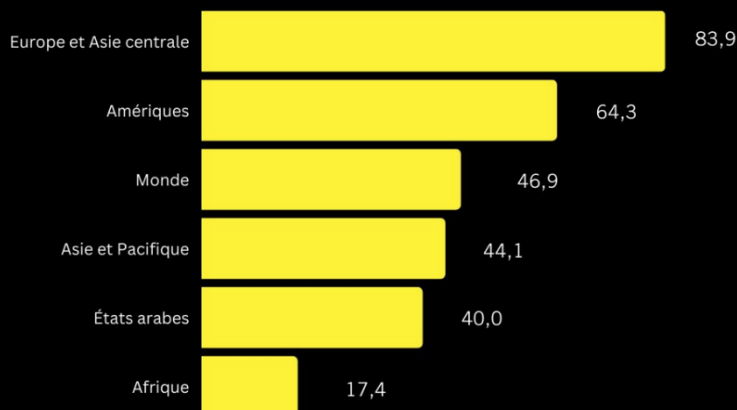
Plusieurs exemples montrent comment les mesures de protection sociale peuvent protéger les droits économiques et sociaux de la population et la mettre à l'abri des conséquences de la pauvreté. Une étude consacrée à l'économie de la réaction précoce et la résilience a montré que chaque dollar (1,0 dollar) consacré à la résilience aux catastrophes (y compris aux systèmes de protection sociale à mettre en œuvre en réponse aux chocs) a abouti à une réduction des dépenses humanitaires, a évité des pertes et a permis de gagner des acquis en matière de développement à hauteur de 2,8 dollars en Éthiopie et de 2,9 dollars au Kenya⁶¹.

⁵⁹ Rapporteur spécial sur la pauvreté, Rapport : *Le non-recours aux droits dans le cadre de la protection sociale*, doc. ONU A/HRC/50/38, 19 avril 2022, § 3.

⁶⁰ Amnesty International, "*I live under constant duress and in a state of emergency*": *Inadequate Social Security in Finland* (index : EUR 20/4804/2021), 21 août 2021, [amnesty.org/en/documents/eur20/4804/2021/en/](https://www.amnesty.org/en/documents/eur20/4804/2021/en/)

⁶¹ Ritu Bharadwaj et Tom Mitchell, *Strengthening Anticipatory Risk Response and Financing Mechanisms for Social Protection: A Practical Approach to Tackling Loss and Damage*, Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), document de travail, décembre 2022, pubs.iied.org/21286IIED, p. 12.

POPULATION COUVERTE PAR AU MOINS UNE PRESTATION DE PROTECTION SOCIALE (HORS SANTÉ ET MALADIE), EN POURCENTAGE



Source : OIT

En Bolivie, avec l'instauration de la pension de vieillesse non contributive, *Renta Dignidad*, en 2007, le pays est parvenu à la couverture universelle : la *Renta Dignidad* couvre près de 100 % de la population de plus de 60 ans⁶².

Selon l'OIT, le programme national de santé ghanéen a réduit le taux de travail des enfants de 22 %. Il a également eu un effet positif sur la fréquentation scolaire des garçons et réduit encore plus le travail des filles⁶³.

En outre, un système complet de protection sociale est extrêmement pertinent dans le contexte de la transition nécessaire vers une économie décarbonée, qui implique l'abandon progressif des activités industrielles et

économiques jugées incompatibles avec la poursuite des objectifs d'atténuation du réchauffement climatique. La protection sociale peut contribuer à une « transition juste⁶⁴ » par des mesures telles que les dispositifs de garantie de l'emploi et les transferts en espèces ou en nature au bénéfice des personnes touchées⁶⁵.

Selon les termes de Guy Ryder, directeur général de l'OIT, « [n]ous devons reconnaître qu'une protection sociale complète et efficace n'est pas seulement essentielle pour la justice sociale et le travail décent mais qu'elle permet aussi de créer un avenir durable et résilient⁶⁶. »

⁶² OIT, *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022 : La protection sociale à la croisée des chemins – bâtir un avenir meilleur* (op. cit.), p. 187.

⁶³ OIT et UNICEF, *Le rôle de la protection sociale dans l'élimination du travail des enfants : Examen des données probantes et implications politiques*, 2022, https://www.ilo.org/global/topics/child-labour/publications/WCMS_845170/lang--fr/index.htm, p. 47.

⁶⁴ Une « transition juste » est une transition vers une économie décarbonée pour lutter contre le changement climatique, dans le cadre de laquelle les droits des travailleurs/travailleuses et des populations tributaires d'activités jugées incompatibles avec l'atteinte des objectifs d'atténuation du réchauffement climatique sont protégés par des interventions pouvant les aider à accomplir

une transition pérenne vers d'autres moyens de subsistance durables. Confédération syndicale internationale (CSI), Centre pour une transition juste, *Just Transition: A Report for the OECD*, 2017, <https://www.oecd.org/environment/cc/g20-climate/collapsecontents/Just-Transition-Centre-report-just-transition.pdf>

⁶⁵ OIT, *Social Protection for a Just Transition and a Sustainable Future for All: Communication Strategy 2021-25*, social-protection.org/gimi/RessourcePDF.action?ressource.ressourceId=57240, p. 5.

⁶⁶ OIT, « Plus de 4 milliards de personnes ne bénéficient toujours d'aucune protection sociale », 1^{er} septembre 2021, https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/newsroom/news/WCMS_817715/lang--fr/index.htm

5.1 PROGRESSER VERS UNE PROTECTION SOCIALE UNIVERSELLE

Deux grandes approches existent pour fournir une protection sociale : le « ciblage de la pauvreté » et la « protection sociale universelle ». La différence entre les deux réside dans les méthodes employées pour identifier les personnes qui auront accès au dispositif spécifique de protection sociale.

Le ciblage de la pauvreté est une méthode couramment utilisée par les États pour tenter d'atteindre les personnes appartenant aux groupes à plus bas revenus. Selon cette approche, le revenu et/ou le patrimoine d'un individu ou d'un ménage sont évalués par rapport à un seuil défini officiellement, puis servent à déterminer si ces personnes remplissent les critères pour bénéficier de prestations sociales particulières⁶⁷. Dans la pratique, le ciblage en fonction du niveau de pauvreté a fait l'objet des critiques suivantes : il exclut de la protection sociale des personnes qui devraient en bénéficier dans les faits ; il stigmatise les destinataires ; il implique des frais administratifs plus importants que la protection universelle⁶⁸. Au Sri Lanka, par exemple, le programme phare d'aide sociale, *Sammurthi*, qui fournit des prestations sociales aux personnes à bas revenu, a fait l'objet de critiques en raison de l'exclusion élevée qui l'accompagne. D'après les données de 2016 relatives à ce programme, la Banque mondiale a estimé que la sous-couverture, définie comme le pourcentage de la population

pauvre ne recevant pas de prestation, est de 44 %⁶⁹.

À l'inverse, l'approche de la protection sociale universelle n'a rien à voir avec un ciblage étroit en fonction des revenus des personnes. On entend par protection sociale universelle un ensemble de politiques et programmes fournissant un accès équitable à toutes et tous et les protégeant tout au long de leur vie contre la pauvreté et les risques de pertes de revenus et de bien-être. Elle comprend les éléments suivants : des prestations pour toute personne en ayant besoin, comme les prestations à l'enfant ; des aides aux personnes en âge de travailler en cas de maternité ou paternité, d'invalidité ou d'accident du travail, et aux personnes sans emploi ; des pensions pour toutes les personnes âgées⁷⁰. Néanmoins, la protection sociale universelle ne revient pas à accorder les mêmes prestations à tous et toutes à chaque instant. Elle permet l'intégration de critères d'éligibilité fondés sur l'âge, le handicap ou le chômage⁷¹. Une telle approche garantit que toute personne puisse avoir accès à des prestations particulières en fonction de ses besoins. Par exemple, les systèmes universels de retraite sont à la disposition de toutes et tous à partir d'un certain âge⁷².

Ces deux approches ne s'excluent pas nécessairement l'une de l'autre et peuvent servir à se compléter mutuellement de manière que les dispositifs de ciblage de la pauvreté soient utilisés pour compléter les mesures universelles, et à ce que le ciblage

⁶⁷ Shahra Razavi, "Building universal social protection systems for all: What role for targeting?", 2 juin 2022, socialprotection.org/discover/blog/building-universal-social-protection-systems-all-what-role-targeting-0

⁶⁸ Voir, par exemple, Shahra Razavi, "The case for universal social protection is more self-evident than ever", Development Pathways, 2 juin 2020, <https://www.developmentpathways.co.uk/blog/the-case-for-universal-social-protection-is-more-self-evident-than-ever/> ; Isabel Ortiz, « Pourquoi une protection sociale universelle ? », FMI, Finances & développement, décembre 2018, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2018/12/pdf/pourquoi-une-protection-sociale-universelle-ortiz.pdf> ; Stephen Kidd et Diloá Athias, *Hit and Miss: An Assessment of Targeting Effectiveness in Social Protection with Additional Analysis*, Development Pathways, Working Paper, juin 2020, <https://www.developmentpathways.co.uk/publications/hit-and-miss-an-assessment-of-targeting-effectiveness-in-social-protection/> ; Rapporteur spécial sur la pauvreté, Rapport, 8 mai 2018, doc. ONU A/HRC/38/33.

⁶⁹ Banque mondiale, *Sri Lanka Poverty Update: Background report to Sri Lanka Poverty Assessment*, 2021,

documents1.worldbank.org/curated/en/703091634229318506/pdf/Sri-Lanka-Poverty-Update-Background-Report-to-Sri-Lanka-Poverty-Assessment.pdf, p. 46

⁷⁰ OIT, *Universal Social Protection 2030*, [usp2030.org/#why](https://www.ilo.org/usp2030.org/#why)

⁷¹ Banque mondiale et OIT, « Une mission commune au service de la protection sociale universelle : Note conceptuelle », https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/genericdocument/wcms_380809.pdf, p. 1.

⁷² La protection sociale universelle, néanmoins, est différente du revenu minimum universel, qui est un transfert monétaire destiné à toutes les personnes sur un territoire donné, sans condition. Alors que quelques projets pilotes ont mis à l'épreuve l'efficacité du revenu minimum universel, on craint que les modèles où il remplace les dispositifs existants de protection sociale aboutissent à l'aggravation des inégalités et de la pauvreté. Voir, par exemple, Isabel Ortiz et autres, *Universal Basic Income proposals in Light of ILO Standards: Key Issues and Global Costing*, ILO Social Protection Department, ESS — Working Paper No. 62, 2018, [ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---soc_sec/documents/publication/wcms_648602.pdf](https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---soc_sec/documents/publication/wcms_648602.pdf), p. 3.

fasse partie d'une suite d'étapes délibérées visant à atteindre la couverture universelle⁷³.

En période de crise financière, lorsque la marge de manœuvre budgétaire est réduite, de nombreux pays cherchent à diminuer leurs dépenses publiques en choisissant de resserrer le ciblage de la pauvreté. Or, comme l'a souligné Isabel Ortiz, alors directrice du département de la protection sociale à l'Organisation internationale du travail, « [l]es réformes motivées par un objectif budgétaire ont tendance à réduire les subventions et les dépenses sociales qui bénéficient à la majorité de la population, en les remplaçant par des dispositifs de protection en faveur des plus démunis, pénalisant ainsi les classes moyennes (parfois qualifiées de « chaînon manquant ») dans les résultats du développement. Dans les pays en développement, les classes moyennes ont de très faibles revenus et doivent être soutenues par des politiques de développement, notamment par une protection sociale appropriée⁷⁴. »

Dans son rapport de 2020 sur l'éradication de la pauvreté, le rapporteur spécial sur la pauvreté a souligné que mettre en œuvre une protection sociale universelle est indispensable pour éliminer la pauvreté⁷⁵. Dans un rapport de 2022, il a déclaré que « le passage de prestations ciblées et sous condition de ressources à des prestations universelles réduit la honte associée à l'obligation de prouver que l'on est suffisamment pauvre. Les prestations universelles tendent également à renforcer la confiance et sont considérées comme plus légitimes que les régimes sélectifs fondés sur les besoins, car elles reposent sur des règles plus simples et plus claires⁷⁶. »

Un instrument clé de la mise en œuvre d'une protection sociale universelle est la Recommandation de l'OIT (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012. Conformément à la recommandation n° 202, les socles de protection sociale, définis à

l'échelle nationale, sont des ensembles de garanties de sécurité sociale qui devraient donner accès à des soins de santé essentiels et à une sécurité élémentaire de revenu à toute personne dans le besoin à un moment ou à un autre de la vie. La recommandation n° 202 de l'OIT établit que les socles de protection sociale devraient comporter au moins les quatre garanties essentielles suivantes : a) accès au moins aux soins de santé essentiels, y compris les soins de maternité ; b) sécurité élémentaire de revenu pour les enfants, assurant l'accès à l'alimentation, à l'éducation, aux soins et à tous autres biens et services nécessaires ; c) sécurité élémentaire de revenu pour les personnes d'âge actif qui sont dans l'incapacité de gagner un revenu suffisant, en particulier dans les cas de maladie, de chômage, de maternité et d'invalidité ; d) sécurité élémentaire de revenu pour les personnes âgées⁷⁷.

Sans ignorer les écarts de ressources et de capacités administratives entre les États, les socles de protection sociale sont un moyen de mettre en œuvre progressivement la couverture sociale universelle et complète et de garantir le droit à la sécurité sociale pour tous et toutes.

5.2 FINANCER LA PROTECTION SOCIALE

Un système de protection sociale solide ne se fait pas en un jour. Cela demande des mécanismes financiers, administratifs et juridiques et des stratégies permettant que tout un chacun soit protégé, de la naissance à la mort, sans discrimination. Il faut également mettre en place un suivi, des évaluations, une obligation de rendre des comptes et la possibilité de faire recours.

D'après l'OIT, avant la pandémie de COVID-19, les États consacraient en moyenne 12,9 % de

⁷³ Shahrā Razavi, "Building universal social protection systems for all: What role for targeting?" (op. cit.).

⁷⁴ Isabel Ortiz, « Pourquoi une protection sociale universelle », FMI, Finances & développement, décembre 2018, <https://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/fre/2018/12/pdf/pourquoi-une-protection-sociale-universelle-ortiz.pdf>, p. 2.

⁷⁵ Rapporteur spécial sur la pauvreté, Rapport : *L'état alarmant de l'éradication de la pauvreté*, doc. ONU A/HRC/44/40, 19 novembre

2020, p. 21.

⁷⁶ Rapporteur spécial sur la pauvreté, Rapport : *Le non-recours aux droits dans le cadre de la protection sociale* (op. cit.), § 57.

⁷⁷ OIT, Recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012, https://ilo.org/dyn/normlex/fr/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_INSTRUMENT_ID,P12100_LANG_CODE:3065524,fr,§.5.

leur PIB à la protection sociale (hors dépenses de santé) – avec toutefois de fortes disparités entre les pays. Les dépenses de protection sociale des pays à revenu élevé atteignaient 16,4 % de leur PIB, celles des pays à revenu intermédiaire supérieur 8 %, celles des pays à revenu intermédiaire inférieur 2,5 % et celles des pays à bas revenu seulement 1,1 %⁷⁸.

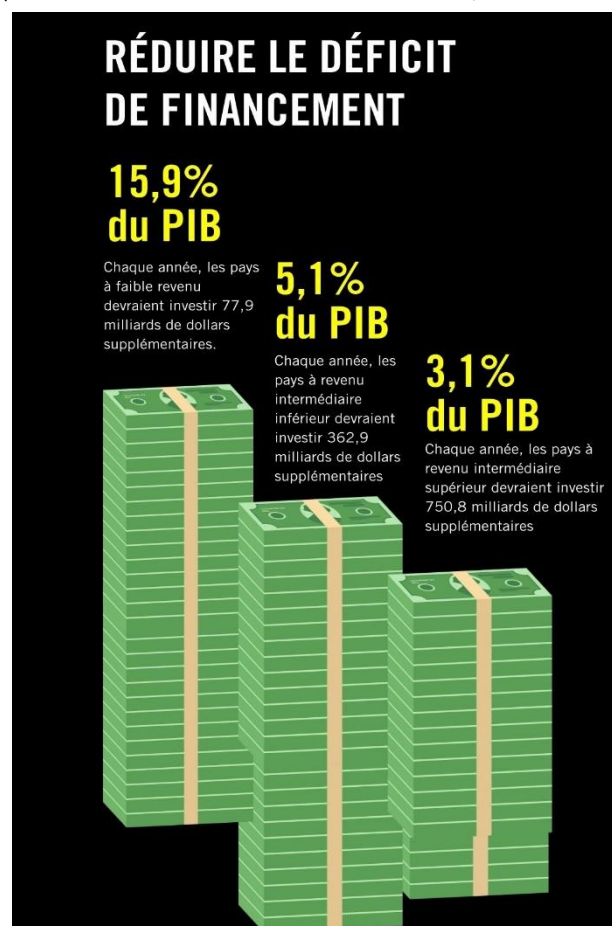
Pour pouvoir combler les lacunes en matière de financement et garantir au moins une couverture sociale élémentaire (soins de santé essentiels ; allocations parentales et familiales ; sécurité élémentaire de revenu pour les personnes qui sont dans l'incapacité de gagner un revenu suffisant dans les cas de maladie, de chômage, de maternité/paternité et d'invalidité ; sécurité élémentaire de revenu pour les personnes âgées), l'OIT estime que les pays à faible revenu devraient investir chaque année 77,9 milliards de dollars supplémentaires (soit 15,9 % de leur PIB), les pays à revenu intermédiaire inférieur 362,9 milliards de dollars (5,1 % de leur PIB) et les pays à revenu intermédiaire supérieur 750,8 milliards de dollars (3,1 % de leur PIB). Ces insuffisances du financement se sont maintenant aggravées d'environ 30 % depuis la pandémie, principalement en raison de la hausse des besoins d'accès aux soins de santé et à la sécurité de revenu, ainsi que de la contraction de nombreuses économies nationales⁷⁹.

La sécurité sociale, comme tout autre droit humain, a besoin de ressources financières, entre autres, pour être mise en pratique. Le droit international relatif aux droits humains prévoit clairement que les États doivent, individuellement et collectivement, chercher à mobiliser des ressources pour mettre en œuvre les droits humains, dont le droit à la sécurité sociale. Par exemple, l'article 2(1) du PIDESC prévoit que chaque État a l'obligation d'agir, tant par son effort propre que par l'assistance et la coopération internationales, notamment sur les plans économique et technique, au maximum de ses ressources disponibles, en vue d'assurer progressivement

le plein exercice des droits économiques, sociaux et culturels. « Au maximum de ses ressources disponibles » est généralement compris comme les ressources que les gouvernements peuvent collecter par divers moyens dont les impôts, les revenus des redevances tirées de l'utilisation des ressources naturelles, les bénéfices des entreprises publiques, l'aide au développement sous la forme de subventions et de crédits accordés par des donateurs bilatéraux et multilatéraux, ainsi que le financement de la dette et du déficit⁸⁰.

5.2.1 FISCALITÉ

Les impôts constituent une part essentielle des revenus des gouvernements, qui servent souvent à financer les systèmes de protection sociale. Comme l'a souligné la rapporteuse spéciale sur la pauvreté, « [l]a fiscalité n'est pas la seule source de revenus de l'État, mais



Source : OIT

⁷⁸ OIT, *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-22 : La protection sociale à la croisée des chemins – bâtir un avenir meilleur* (op. cit.), p. 64.

⁷⁹ OIT, *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-22 : La protection sociale à la croisée des chemins – bâtir un avenir*

meilleur (op. cit.), p. 65.

⁸⁰ Center for Women's Global Leadership, *Maximum Available Resources & Human Rights: Analytical Report*, juin 2011, [escr-net.org/sites/default/files/marreport.pdf](https://www.cwgl.org/sites/default/files/marreport.pdf), p. 10.

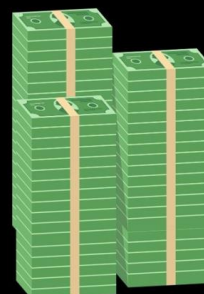
c'est sans doute la plus importante, car elle remplit trois fonctions vitales, à savoir : a) recouvrer des recettes en vue de la réalisation des droits ; b) assurer l'égalité et lutter contre la discrimination ; et c) renforcer la bonne gouvernance et le principe de responsabilité⁸¹. »

Pour que les impôts et leur recouvrement soient équitables et non discriminatoires, la clé réside dans la mise en œuvre d'un système d'impôts progressifs qui pèse plus lourdement sur les revenus et les patrimoines plus importants. La mise en œuvre d'un tel système d'imposition progressive des individus et des entités permet aux gouvernements de faire en sorte que les personnes et les entreprises plus riches paient leur part.

Un autre domaine essentiel dans lequel les gouvernements doivent coopérer pour accroître les ressources disponibles est la lutte contre les pratiques fiscales contestables – qui englobent l'évasion fiscale, illégale, et l'optimisation fiscale à outrance – car elles peuvent nuire à l'exercice des droits humains. On estime que 500 milliards de dollars échappent chaque année aux États du monde entier, au bénéfice des paradis fiscaux⁸². En 2021, ce manque à gagner perdu sur toute la planète au bénéfice des paradis fiscaux (483 milliards de dollars) était suffisant pour financer l'administration de trois vaccins anti-COVID-19 à l'intégralité de la population mondiale cette année-là, d'après l'Alliance mondiale pour la justice fiscale (GATJ), l'Internationale des services publics (ISP) et le Réseau mondial pour la justice fiscale (TJN)⁸³. D'un autre point de vue, ces pertes imputables à des pratiques fiscales contestables sont supérieures au montant des ressources manquantes nécessaires pour financer la protection sociale élémentaire de tous les pays à bas revenu et à revenu intermédiaire inférieur, d'après les estimations de l'OIT (440,8 milliards de dollars)⁸⁴.

483 MILLIARDS DE DOLLARS

ont disparu dans les paradis fiscaux en 2021, d'après l'Alliance mondiale pour la justice fiscale (GATJ), l'Internationale des services publics (ISP) et le Réseau mondial pour la justice fiscale (TJN).



Source : Alliance mondiale pour la justice fiscale (GATJ)

5.2.2 GÉRER LA DETTE DES ÉTATS

Les États collectent des fonds pour leurs dépenses publiques à l'aide d'emprunts auprès de diverses institutions publiques, privées et multilatérales. Bien que le recours à la dette comme moyen d'accroître les ressources disponibles ne soit pas en soi un choix néfaste, les conditions et le montant de cette dette peuvent souvent soulever de graves inquiétudes pour les droits humains. De nombreux États atteignent des niveaux d'endettement insoutenables, qui déclenchent des crises économiques. Par exemple, le montant du service de la dette des pays les moins avancés avait triplé entre 2011 et 2019 – passant de 10 milliards de dollars à 33 milliards de dollars. Pour 2022, ce montant a atteint 43 milliards de dollars, d'après les estimations⁸⁵. Les conditions fixées pour le remboursement ou le service de la dette publique peuvent aussi limiter la possibilité de consacrer des dépenses publiques à l'exercice des droits humains. Par conséquent, la

⁸¹ Rapporteuse spéciale sur la pauvreté, Rapport, doc. ONU A/HRC/26/28, 22 mai 2014, § 36.

⁸² Réseau mondial pour la justice fiscale (TJN), "Businesses, campaigners back global tax standard to tackle \$500bn corporate tax abuse epidemic", 5 décembre 2019, taxjustice.net/press/businesses-campaigners-back-global-tax-standard-to-tackle-500bn-corporate-tax-abuse-epidemic/

⁸³ Alliance mondiale pour la justice fiscale (GATJ), Internationale des services publics (ISP) et Réseau mondial pour la justice fiscale (TJN), *Justice fiscale : état des lieux 2021*, novembre 2021,

https://taxjustice.net/wp-content/uploads/2021/11/State_of_Tax_Justice_Report_2021_FRE_NCH.pdf, p. 16.

⁸⁴ OIT, *Rapport mondial sur la protection sociale 2020-22 : La protection sociale à la croisée des chemins – bâtir un avenir meilleur* (op. cit.).

⁸⁵ CNUCED, "Soaring debt burden jeopardizes recovery of least developed countries", unctad.org/topic/least-developed-countries/chart-march-2022

renégociation des conditions de remboursement des emprunts (restructuration de la dette) peut accroître la marge de manœuvre budgétaire des États et leur permettre ainsi de pouvoir investir dans des mesures de protection sociale. La restructuration et l'allègement de la dette devraient permettre aux pays d'assurer le service de leur dette extérieure sans compromettre leur capacité à respecter leurs obligations au titre du droit international relatif aux droits humains. Toutes les options permettant d'alléger la dette devraient être envisagées, y compris son annulation si cela est nécessaire⁸⁶.

Comme l'a souligné l'expert indépendant des Nations unies sur les effets de la dette extérieure, « [I]es pays dont la dette extérieure a été effacée ont pu investir davantage dans les services publics, par exemple la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement, et abolir les redevances d'utilisation pour certains de ces services (redevances introduites dans le cadre des mesures d'austérité prescrites par les institutions financières internationales), ce qui leur a permis d'améliorer la jouissance de tous les droits, notamment à la santé, à l'éducation, à l'eau et à l'assainissement⁸⁷. »

5.2.3 AIDE INTERNATIONALE ET CRÉATION D'UN FONDS MONDIAL POUR LA PROTECTION SOCIALE

Pour beaucoup de pays à revenu faible ou intermédiaire, solliciter des ressources de l'aide internationale constitue une étape essentielle vers la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels, et notamment du droit à la sécurité sociale. Comme le précise le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, l'obligation des États d'agir au maximum de leurs ressources disponibles inclut l'obligation d'avoir recours aux ressources pouvant être obtenues auprès de la communauté internationale par le biais de la coopération et

de l'assistance⁸⁸. L'obligation de coopération et d'assistance internationales signifie également que les États en mesure de répondre favorablement aux demandes d'assistance d'autres États doivent le faire.

Dans le contexte de la crise climatique, tous les États en mesure de le faire doivent fournir des ressources financières, un renforcement des capacités et un transfert de technologie en fonction de leurs capacités, de leurs compétences et de leurs responsabilités respectives dans l'émergence du changement climatique. Il est indispensable de fournir des ressources suffisantes réservées au renforcement des systèmes de protection sociale dans les pays à bas revenu pour protéger les droits des populations menacées par les chocs climatiques et exposées à des pertes et préjudices à cause du changement climatique.

En ce qui concerne le financement de la couverture sociale dans les pays se trouvant dans l'impossibilité de collecter les fonds nécessaires sur leur territoire, l'actuel rapporteur spécial des Nations unies sur la pauvreté et une ancienne titulaire de ce mandat ont proposé la création d'un Fonds mondial pour la protection sociale (« le Fonds »)⁸⁹. La proposition de création du Fonds s'appuie sur les principes de la solidarité internationale. Elle a pour but de garantir que les États reçoivent l'aide technique et financière nécessaire pour remplir leurs obligations en vertu du droit à la sécurité sociale. Le Fonds aura également pour but de renforcer la capacité des systèmes nationaux de protection sociale afin qu'ils puissent amplifier leur intervention en cas de crise.

Comme l'a souligné le rapporteur spécial sur la pauvreté, un mécanisme mondial serait particulièrement utile dans les pays à bas revenu aux économies moins diversifiées, qui

⁸⁶ Expert indépendant chargé d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels [ONU] (ci-après « Expert indépendant sur la dette extérieure »), Rapport : *Principes directeurs relatifs à la dette extérieure et aux droits de l'homme*, doc. ONU A/HRC/20/23, 11 avril 2011.

⁸⁷ Expert indépendant sur la dette extérieure, Rapport : *Principes directeurs relatifs à la dette extérieure et aux droits de l'homme* (op. cit.), § 6

⁸⁸ Comité des droits économiques, sociaux et culturels,

« Appréciation de l'obligation d'agir au maximum de ses ressources disponibles dans le contexte d'un protocole facultatif au Pacte », doc. ONU E/C.12/2007/1, 21 septembre 2007, § 5.

⁸⁹ Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation [ONU] et rapporteuse spéciale sur la pauvreté, *Underwriting the Poor: A Global Fund for Social Protection*, Briefing Note 07, octobre 2012, http://www.srfood.org/images/stories/pdf/otherdocuments/20121009_gfsp_en.pdf ; Rapporteur spécial sur la pauvreté, Rapport : *Fonds mondial pour la protection sociale : la solidarité internationale au service de l'élimination de la pauvreté* (op. cit.).

sont particulièrement vulnérables aux catastrophes ou aux crises financières. Dans ces pays, le besoin de protection sociale augmente souvent en même temps que les recettes publiques diminuent⁹⁰. Dans de telles circonstances, un mécanisme mondial pourrait accroître l'ampleur de son soutien aux systèmes nationaux de protection sociale pour combler ce déficit⁹¹.

L'idée d'un Fonds mondial a reçu un soutien généralisé. La Conférence internationale du travail a exhorté l'OIT, en juin 2021, à « engager des discussions sur des propositions concrètes concernant la mise en place d'un nouveau mécanisme international de financement, tel qu'un fonds mondial pour la protection sociale, qui pourrait compléter et appuyer les efforts de mobilisation des ressources nationales en vue de parvenir à la

protection sociale universelle, et prendre part à ces discussions »⁹². En septembre 2021, le secrétaire général des Nations unies a déclaré : « [L]a création d'un Fonds mondial pour la protection sociale – projet auquel réfléchit l'Organisation internationale du Travail (OIT) – pourrait aider les pays à augmenter progressivement le montant des sommes qu'ils consacrent à la protection sociale⁹³. »

Les spécificités de la création et la mise en œuvre d'un fonds de ce type doivent encore être précisées, mais la situation actuelle, déclenchée par la pandémie, la crise climatique et les retombées de l'invasion de l'Ukraine, a montré clairement le besoin urgent de mettre en place un mécanisme mondial qui facilitera la couverture d'une protection sociale complète contre les chocs actuels et à venir.

⁹⁰ Rapporteur spécial sur la pauvreté, Rapport : *Fonds mondial pour la protection sociale : la solidarité internationale au service de l'élimination de la pauvreté* (op. cit.), § 46.

⁹¹ Rapporteur spécial sur la pauvreté, Rapport : *Fonds mondial pour la protection sociale : la solidarité internationale au service de l'élimination de la pauvreté* (op. cit.), § 50.

⁹² OIT, *Compte rendu des travaux 7A, Conférence internationale du*

Travail – 109^e session, 18 juin 2021, https://www.ilo.org/ilc/ILCSessions/109/reports/provisional-records/WCMS_804467/lang--fr/index.htm

⁹³ Nations unies, *Notre programme commun - Rapport du secrétaire général*, septembre 2021, https://www.un.org/fr/content/common-agenda-report/assets/pdf/Notre_programme_commun.pdf, p. 28.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS



Un Tunisien brandissant un morceau de pain est repoussé par des policiers anti-émeutes lors d'une manifestation, Tunis (Tunisie), 18 janvier 2011. © Martin Bureau/AFP via Getty Images

Le rapporteur spécial des Nations unies sur la pauvreté a observé que la pandémie et les autres crises qui ont suivi ont permis de « redécouvrir » l'importance de la protection sociale pour soutenir l'humanité face aux bouleversements actuels et futurs⁹⁴. De nombreuses manifestations dans le monde ont mis en évidence le besoin urgent d'aide pour faire face à l'inflation galopante et à ses conséquences sur l'accès à des produits essentiels comme la nourriture et le carburant. Mais plutôt que de répondre aux demandes des protestataires et de résoudre les causes profondes à l'origine de ces mouvements, les États ont provoqué encore plus de violations des droits humains.

Amnesty International s'est associée à une coalition toujours plus grande de spécialistes et d'organisations de la société civile pour demander aux États de redoubler d'efforts en vue d'offrir une protection sociale à toute personne qui pourrait en avoir besoin. Il est urgent de prendre des mesures pour atteindre progressivement une couverture universelle, sans discrimination, afin que chacun et chacune soit protégé des bouleversements actuels et à venir, qu'ils soient causés par des urgences sanitaires, par la crise climatique, par des conflits ou par tout autre événement.

Par ailleurs, dans le contexte des nombreuses manifestations motivées par la hausse de l'inflation, le chômage et l'érosion constante du droit à un niveau de vie suffisant, les États doivent respecter les droits de leur population à la liberté de réunion, d'association et d'expression et résoudre les causes de ces mécontentements. Ils doivent investir pour faire en sorte que l'ensemble de la population puisse exercer son droit à la sécurité sociale. En particulier, les États doivent :

- investir de toute urgence dans des mesures de protection sociale garantissant le droit à la sécurité sociale, de sorte que chacun et chacune ait accès à des soins de santé suffisants, à une protection et des prestations parentales, à une allocation familiale, à un revenu minimum

⁹⁴ Rapporteur spécial sur la pauvreté, Rapport : *Looking Back to Look Ahead: A Rights-based Approach to Social Protection in the Post-COVID-19 Economic Recovery*, 11 septembre 2020, <https://www.ohchr.org/en/documents/thematic-reports/looking-back-look-ahead-rights-based-approach-social-protection-post>, § II.

pour les personnes en âge de travailler qui n'ont pas de revenu suffisant, en cas de maladie, de perte d'emploi ou de handicap et pour les personnes âgées ;

- prendre des mesures pour mettre progressivement en place une protection sociale universelle et cesser de cibler trop étroitement les populations les plus pauvres ;
- veiller à ce que les systèmes de protection sociale soient adaptables aux chocs, c'est-à-dire qu'ils puissent être modulés de manière à augmenter la couverture en cas de crise de grande ampleur. Les États doivent notamment s'assurer que les risques liés au changement climatique soient intégrés dans les systèmes de protection sociale existants et que les chocs climatiques soient pris en compte lors de la conception de nouveaux systèmes ;
- mobiliser le maximum de ressources disponibles, notamment par une taxation progressive, un allègement de la dette, une assistance internationale et par le financement pour l'adaptation au changement climatique et les pertes et préjudices associés, afin d'offrir une protection sociale complète ;
- conformément à leur obligation de coopération et d'assistance internationales, les États qui le peuvent doivent aider les pays qui en ont besoin en leur apportant un soutien financier et technique pour qu'ils puissent réaliser le droit à la sécurité sociale de leur population. Cela comprend le soutien à la mise en place d'un fonds mondial pour la protection sociale visant à offrir une protection sociale universelle et adaptable aux chocs ;
- prendre de toute urgence des mesures pour débloquer les fonds nécessaires afin de répondre aux besoins humanitaires et pour mobiliser suffisamment de ressources en vue de s'attaquer à tous les niveaux d'insécurité alimentaire dans le monde, en donnant la priorité aux régions les plus touchées ;
- veiller à ce que l'aide humanitaire et les mesures de protection sociale s'attaquent aux multiples formes de discrimination que subissent les femmes, les personnes ayant une orientation sexuelle ou une identité de genre non conforme à la norme, les personnes appartenant à un groupe racisé, les personnes autochtones, les personnes âgées, les enfants, les personnes en situation de handicap et les personnes aux identités multiples et intersectionnelles ;
- respecter le droit à la liberté de réunion et supprimer toutes les restrictions indues et tous les obstacles mis en place pour limiter les manifestations pacifiques, avant, pendant et après ces événements.

Amnesty International est un mouvement rassemblant 10 millions de personnes qui fait appel à l'humanité en chacun et chacune de nous et milite pour que nous puissions toutes et tous jouir de nos droits humains. Notre vision est celle d'un monde dans lequel les dirigeants et dirigeantes tiennent leurs promesses, respectent le droit international et sont tenus de rendre des comptes. Essentiellement financée par ses membres et des dons individuels, Amnesty International est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de tout groupement religieux. Nous avons la conviction qu'agir avec solidarité et compassion aux côtés de personnes du monde entier peut rendre nos sociétés meilleures.

Contact :


info@amnesty.org


facebook.com/
AmnestyGlobal


@Amnesty


amnesty.org



Amnesty International
Peter Benenson House
1 Easton Street
London WC1X 0DW,
Royaume-Uni

Sauf mention contraire, le contenu de ce document est sous licence Creative Commons (Attribution - Utilisation non commerciale - Pas d'œuvre dérivée – 4.0 International), voir <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode.fr>

Lorsqu'une entité autre qu'Amnesty International est détentrice du copyright, le matériel n'est pas sous licence Creative Commons.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la [page relative aux autorisations](#) sur le site d'Amnesty International.

Index : POL 40/6589/2023

Publication : Mai 2023

Original : Anglais

© Amnesty International 2023